

Les rôles des collectivités locales dans les dynamiques de PTCE

Repères



Avant-propos

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire. Mettant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, explorant de nouvelles formes d'activités et d'emplois, expérimentant de nouvelles formes de gouvernance, ils sont sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économiques.

Sous l'impulsion notamment de Claude Alphandéry, infatigable promoteur de ces pôles, ces démarches sont davantage connues et reconnues aujourd'hui. Mais elles doivent être mieux comprises, accompagnées et soutenues pour répondre aux enjeux qu'elles portent. Les collectivités locales en particulier ont un rôle déterminant à jouer pour développer ces démarches.

C'est le sujet de l'étude confiée par le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire à l'Atelier Coopératif. Un très grand merci à l'Atelier Coopératif pour la qualité de son travail, nous espérons que, comme nous, vous l'apprécierez à sa juste valeur. Ce guide, qui a bénéficié du soutien de la Fondation AG2R La Mondiale, n'aurait vu le jour sans un important travail collectif associant notamment les partenaires de la démarche nationale¹, les pôles et les collectivités adhérentes au RTES.

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Christiane Bouchart, présidente du RTES

¹ le CNCRES, le Coorace, le MES et le Labo de l'ESS

Henri Arévalo,

vice-président du RTES

vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval

Que de chemin parcouru depuis 2009, où, quelques-uns autour d'une table, nous planchions sur de nouvelles propositions pour développer l'économie sociale et solidaire !

L'une d'entre elles s'est rapidement imposée : développer des pôles de coopération, puissants outils coopératifs, qui à la façon des pôles de compétitivité, permettraient de nouvelles synergies et une plus grande lisibilité des démarches portées par des acteurs de l'ESS.

Cette hypothèse de création de pôles dans les territoires s'est déployée sous l'appellation de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), notamment à l'occasion des États généraux de juin 2011, portés par Claude Alphandéry.

La définition initiale, proposée par Laurent Fraisse et validée collectivement, indique qu'ils sont « un regroupement sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire, associés à des PME socialement responsables, des collectivités territoriales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets socio-économiques innovants de développement local durable ».

Rappelons que cette idée de pôle n'est pas nouvelle puisque dès 1995, sur proposition du REAS (Réseau pour une Economie Alternative et Solidaire), plusieurs collectivités avaient soutenu l'émergence de tels pôles conçus alors comme des espaces citoyens d'expérimentation, générateurs de divers outils au service du développement d'initiatives d'économie solidaire. Notre réseau de collectivités territoriales, le RTES, s'est d'ailleurs constitué à partir de ces premières expériences.

Face aux crises, économiques, financières, sociales et environnementales, l'enjeu aujourd'hui est bien le changement d'échelle de l'ESS. En effet, tout démontre que ce modèle économique apporte des réponses concrètes, efficaces et adaptées dans le difficile contexte actuel. S'il va de soi que ce sont avant tout les acteurs économiques, producteurs et consommateurs, qui permettront par leurs initiatives et leurs comportements ce changement, nous pensons au RTES que ce mouvement sera d'autant plus fort qu'il sera accompagné avec volontarisme par les collectivités qui sont, faut-il le rappeler, une forme légitime et démocratique d'organisation des citoyens sur un territoire.

Les PTCE sont pour nous des outils au service de cette ambition collective. Ils sont maintenant inscrits dans le projet de loi sur l'ESS, bénéficient d'un modeste appel à projets interministériel et sont inscrits dans plusieurs politiques régionales. Ce concept séduit et une kyrielle d'initiatives, diverses et variées, fleurissent partout en France, s'en revendiquent et le font évoluer. C'est en soi une belle victoire puisque cela nous indique que l'ESS fait l'objet d'un fort intérêt, mais l'objectif initial de créer de puissants outils coopératifs sera-t-il pour autant atteint par cet engouement désordonné ? Le RTES s'inscrit résolument dans la vision portée par la définition initiale qui associe et donc implique les collectivités.

L'implication des collectivités est un facteur favorable pour l'émergence, la mise en place et le développement des PTCE. En effet, les collectivités sont des « accélérateurs » de développement économique. Elles le sont pour de nombreux projets économiques traditionnels qui bénéficient de moyens bien largement supérieurs à ceux consacrés à l'ESS. Les collectivités garantissent aussi la bonne intégration territoriale des projets, fondement de l'économie solidaire. Mais leur rôle est complexe et délicat. Entre une position dominante qui risque l'instrumentalisation des acteurs et celle mineure de simple bailleur de fonds, il faut trouver la juste place.

Il fallait explorer la problématique de la posture des collectivités d'autant que leurs élu-es et leurs technicien-es sont en attente de nouveaux outils. Les acteurs sont également demandeurs d'éléments pour inscrire pleinement les PTCE dans les politiques de développement des territoires. C'est pourquoi le RTES a décidé en 2013 de s'emparer de cette question. Nous avons confié à l'Atelier Coopératif la réalisation d'une étude auprès d'une cinquantaine d'initiatives. Deux temps de rencontres ont été organisés avec les collectivités adhérentes pour approfondir les enjeux et les questions. Ces éléments sont la base de ces "Repères", dont l'objectif principal est de favoriser la mobilisation des collectivités locales dans les processus de création des PTCE.

Que ce guide nous aide à trouver les réponses aux nombreuses questions encore posées et soit un support de débat avec tous les acteurs impliqués dans la construction des PTCE. Et quelque soient les appellations retenues pour qualifier les démarches, qu'il facilite l'émergence de plus en plus d'initiatives en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Introduction..... 6

Repères - Les PTCE

- 1 Économie et emploi au sein des PTCE..... 8
- 2 Les activités des PTCE..... 10
- 3 PTCE, un concept diversement approprié..... 10
- 4 Des ambitions au croisement des enjeux qui traversent l'ESS..... 14

Repères – Les rôles des collectivités

- 1 Une forte présence des collectivités..... 18
- 2 Des collectivités impliquées dans le repérage et l'émergence des PTCE..... 19
- 3 Rôles d'accompagnement des projets..... 23
- 4 Rôles stratégiques d'inscription des PTCE dans les politiques publiques..... 28

Focus...

- 1 Transversalité au sein des collectivités territoriales..... 32
- 2 Lieu : levier opérationnel, économique et stratégique..... 34
- 3 Viabilité économique, amorçage et coordination..... 35
- 4 Spécificités de la coopération en milieu rural..... 36

Retours sur la journée **PTCE & collectivités locales** du 28 février..... 38

8 leviers pour le développement des PTCE..... 46

Annexes..... 47

Contacts et remerciements..... 53

Introduction

La coopération d'acteurs est un principe d'action promu à tous les niveaux, au sein des politiques publiques, comme dans les démarches de développement et de structuration des territoires, et des acteurs eux-mêmes.

Cette dernière décennie, plusieurs politiques nationales ont été mises en œuvre en faveur de la coopération économique territoriale, notamment à l'appui du concept des Systèmes Productifs Locaux, qui recouvre l'ensemble des pôles de compétitivité, clusters et autres grappes d'entreprises.

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire, le concept de pôle d'économie solidaire remonte à près de 20 ans, porté alors par le REAS (Réseau pour une Économie Alternative et Solidaire). Le principe était de mettre en œuvre une démarche de développement territorial participatif, rassemblant habitants, services de la collectivité et acteurs socio-économiques, et d'accompagner des porteurs de projets d'activité.

Formalisé à partir des États Généraux de l'ESS de 2011, le concept de Pôles Territoriaux de Coopération Économique est travaillé dans une démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS et réalisée avec le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRES) et le réseau COORACE, rejoints par le Mouvement pour l'Économie Solidaire (MES).

Fin 2011, ces partenaires lancent un appel à expérimentation des PTCE visant à valoriser et développer des dynamiques de coopérations économiques sur les territoires au service d'un développement local solidaire durable. Le succès de l'appel a permis de repérer et associer des initiatives à la démarche (23 projets dits « pôles témoins ») afin de formaliser un concept partagé de PTCE et de s'inscrire dans une démarche collective de recherche-action.

Dans le cadre de cette démarche, **le RTES s'attache particulièrement à étudier et renforcer l'implication des collectivités locales souvent déterminante pour l'émergence, la mise en place et le développement des pôles**. Elles peuvent être d'importants « accélérateurs » de ces dynamiques qui demandent à être pleinement inscrites dans les politiques de développement des territoires. C'est pourquoi le RTES a confié une étude à l'Atelier Coopératif et produit ces « Repères » qui visent à favoriser leur implication et faciliter la reconnaissance et le soutien aux PTCE dans les politiques publiques au niveau local et national¹.

L'étude présentée ici intervient à un moment de forte évolution des politiques publiques avec l'acte III de la décentralisation, la loi sur l'ESS et la nouvelle programmation européenne 2014-2020. Ces évolutions auront des impacts certains sur la capacité des territoires et des acteurs à s'organiser.

Aussi, dans le respect des principes d'expérimentation et d'innovation qui président aux dynamiques de PTCE, la formulation de « Repères » sur les rôles des collectivités vise à sensibiliser et à donner à voir, propose des points de vue et porte des analyses sur les freins et leviers de ces développements. Des « Repères » pour se garder de toute vision normative et laisser libre cours à la créativité de chaque territoire.

¹ Forts de l'intérêt qu'ils suscitent, les PTCE sont inscrits en 2013 dans le projet de loi ESS et font l'objet d'un appel à projets national interministériel. L'implication de l'État a généré une forte dynamique d'émergence de projets sur l'ensemble du territoire. Les 180 candidatures dont 130 recevables, pour 23 lauréats, illustrent la diversité des initiatives et confirment l'intérêt grandissant pour les dynamiques de coopération économique territoriale. Le calendrier de l'étude du RTES n'a pas permis la prise en compte de la totalité de ces projets.

[Repères]

Les PTCE

Des formes structurées et novatrices de coopérations et mutualisations économiques dans les territoires.

ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les éléments d'analyse sont issus d'une étude quantitative réalisée auprès de 42 projets se reconnaissant PTCE en France. Ce panel est constitué des 23 pôles témoins, auxquels s'ajoutent 19 projets « repérés » par l'ensemble des réseaux impliqués (RTES, CNCRES, MES, COORACE, Labo de l'ESS). L'analyse quantitative s'appuie sur des données recueillies par des questionnaires en ligne, comprenant 140 items répartis autour de 7 rubriques (identité, territoire, activités, économie et emploi, implication des partenaires publics, implication des acteurs, et remarques complémentaires).

Les analyses qualitatives ont été menées auprès de 13 PTCE issus du panel, choisis en fonction de l'existence de relations tangibles avec les collectivités territoriales et visant à couvrir une diversité de régions. 38 entretiens téléphoniques ont été réalisés auprès des porteurs de projets, élus et techniciens impliqués. 3 PTCE lauréats de l'appel à projets gouvernemental ont fait l'objet d'entretiens complémentaires.

1 ÉCONOMIE ET EMPLOI AU SEIN DES PTCE

L'étude réalisée auprès de 42 projets identifiés en juillet 2013 permet de présenter quelques caractéristiques de la structuration et du fonctionnement des PTCE. L'échantillon de projets repérés au travers de l'étude fait apparaître **des dynamiques variables en fonction des régions²**, et une présence aussi bien sur des territoires urbains, périurbains (résidentiel, pavillonnaire...) et ruraux.

• Des projets jeunes

Le premier constat est celui du stade d'émergence des projets. Si une dizaine d'initiatives ont développé une activité et des emplois en commun, une grande part entame le processus de formalisation et de structuration (31% des pôles sont nouvellement créés ou en cours de création, 52% ont moins de 4 ans, et 31% moins de 2 ans).

• Une forme associative privilégiée

Les pôles sont essentiellement organisés **sous forme associative** (pour 74% d'entre eux), forme sans doute la plus adaptée à une première mise en œuvre en raison de sa souplesse. 14% sont sous coopérative (Société Coopérative d'Intérêt Collectif ou Union d'Économie Sociale pour le cas d'Initiatives & Cité). L'évolution du statut associatif vers une pérennisation sous statut de SCIC, forme qui semble la plus en cohérence avec les principes coopératifs et économiques des PTCE, est mentionnée à plusieurs reprises.

• Des budgets variables

Les budgets de fonctionnement des cellules d'animation des pôles sont variables, et dépendent de leurs modes de structuration. **64% d'entre eux ont un budget inférieur à 250k€** et affichent un autofinancement inférieur à 50%. Mais il est à noter que certaines dynamiques sont portées par des structures existantes, parfois de taille importante, affichant des chiffres d'affaires de plusieurs millions d'euros, sans que puisse être précisée la part directement liée à l'animation du pôle.

Si la diversité des initiatives et de leurs fonctionnements limite les ambitions de modélisation et de typologie, deux constats peuvent être posés : les structures porteuses des PTCE sont de très petite taille et fortement dépendantes des financements publics. Et les équipes salariées des cellules d'animation, lorsqu'elles existent, sont en effectif limité de 2 ou 3 personnes à l'exception de quelques projets de grande envergure.



45 PROJETS ÉTUDIÉS

- 23 PTCE Témoins
- 18 projets "repérés"
- 13 autres lauréats
- Dont 8 lauréats
- Dont 2 lauréats
- 16 projets interviewés

Le profil médian (valeurs médianes) qui ressort de l'étude permet de présenter un ordre de grandeur de quelques aspects relatifs à l'économie et à l'emploi au sein des PTCE :

- **une cellule d'animation** créée en 2010, d'un budget annuel de fonctionnement de 152k€ autofinancé à 32% et animée par 2 salariés (ETP) ;
- **un groupement de 11 structures**, salariant 110 personnes pour un budget consolidé de 5 M€ (total des budgets des structures).

² Ce constat de dynamiques variables en fonction des régions est à approfondir et peut-être à relativiser au regard de la forte remontée de candidatures à l'appel à projets gouvernemental qui gagnerait à être analysée.



INITIATIVES ET CITÉ

Un cluster porteur d'un PTCE - Lille (59)

Le développement local durable est la raison d'être d'Initiatives et Cité. Basé à Lille et formalisé en 2010 sous forme d'une grappe d'entreprises et sous le statut coopératif d'Union d'Économie Sociale, **le cluster est composé de 18 entreprises de l'ESS** autour des métiers du conseil, de la formation et de la communication qui collaborent depuis 2001. Ces entreprises articulent leurs activités afin de proposer une offre de services diversifiés et complémentaires aux acteurs des territoires (associations, collectivités, élus, habitants, chefs d'entreprises...). Initiatives et Cité est aujourd'hui structuré autour de quatre axes : le conseil et accompagnement de projets complexes, la création de nouvelles formes d'organisation et d'emploi, la qualification des acteurs (formation, transfert de savoir faire...), et la communication écoresponsable et participative.

Les 18 structures collaborent par :

- des partenariats commerciaux,
- la mise en commun de ressources logistiques et humaines,
- un pilotage économique et financier de projets...

La complémentarité des métiers et des compétences devient un atout pour optimiser la gestion de projets. La mutualisation des ressources permet de réduire les coûts de manière significative et de proposer des projets clés en main. Initiatives et Cité est inscrit dans la démarche PTCE animée par le Labo de l'ESS depuis son origine en tant que pôle témoin.

Le cluster, en association avec la communauté urbaine de Lille, est porteur du PTCE Lille MétroPôle Solidaire. Un PTCE qui s'inscrit dans des logiques territoriales et renforce l'ouverture et les actions du groupement en créant notamment des passerelles avec les filières d'excellence de la Communauté urbaine.



Rendre visible et incarner l'ESS dans un lieu de coopération et d'expérimentation - Nantes (44)

Les Ecossoles, association créée en 2004, sont issues **d'une dynamique initiée par Nantes Métropole en 2001** et développée en lien avec les principaux réseaux de l'économie sociale et solidaire. Elles se sont fait connaître en 2006 en organisant à Nantes et dans les Pays de la Loire la première grande manifestation de l'économie sociale et solidaire. L'association Les Ecossoles a conçu, avec le soutien de Nantes Métropole, le projet du Solilab. Installé sur 9000m² de friche industrielle réhabilitée au cœur du projet urbain de Nantes Métropole, ce pôle de coopération de l'économie sociale et solidaire accueille 54 entreprises et entrepreneurs de l'ESS de l'agglomération.

Ouvert en janvier 2014, lieu de création et d'expérimentation, le Solilab rassemble une **palette d'outils au service de la promotion, de la coopération et du développement économique** :

- un magasin ouvert au public 5 jours sur 7 (ouverture en mai 2014),
- de la location de bureaux, de postes de travail en open-space et d'espaces de stockage,
- de la location d'espaces pour organiser des événements (salons, congrès, conférences, ateliers, concerts, projections, débats...),
- une offre d'accompagnement, «Le labo des Ecossoles», pour monter son entreprise et passer de l'idée à la création d'activité,
- une cantine pour réchauffer son plat ou consommer un menu acheté sur place auprès des prestataires de cuisine de rue qui investissent le Solilab le midi.

ECOSSOLIES

2 LES ACTIVITÉS DES PTCE

L'analyse des activités des PTCE nécessite de bien distinguer ce qui relève des structures membres des pôles de ce qui relève des « cellules d'animation » de ces mêmes pôles.

Ces cellules assurent la coordination et le fonctionnement des groupements et développent, par subsidiarité, des activités centrées sur des services mutualisés et de l'ingénierie. Elles sont **positionnées essentiellement sur le développement local** (pour 98% des projets étudiés), **le développement économique** (80%) et **la production de services** (71%). La formation, la recherche-développement et le développement des entreprises sont des activités présentes pour 50% à 60% du panel. La production de biens (29%) et la gestion de dispositifs sociaux (17%) sont plus faiblement représentées et relèvent davantage de l'activité des structures membres des pôles.

Les structures membres couvrent un large spectre d'activités, associées en proportions égales à la protection de l'environnement (44%), à l'action sociale (44%) et à la solidarité (44%) avec une forte prégnance de l'insertion par l'activité économique.

Si l'attention à l'emploi est témoignée comme un sujet transversal, certains secteurs sont particulièrement présents :

- **le bâtiment** (nouveaux matériaux, écoconstruction, isolation, valorisation de patrimoine),
- **l'agriculture** (installations, maraîchage bio, circuits courts, productions locales...),
- **la culture** (spectacle vivant, patrimoine culturel) et les industries créatives (spectacle enregistré, numérique),
- **les déchets** (ressourceries) et l'énergie (production, économies...)



3 PTCE, UN CONCEPT DIVERSEMENT APPROPRIÉ

Dans le cadre de la démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS, les PTCE sont définis comme **« des regroupements, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui mettent en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. »**

Cette définition est le fruit d'une construction concertée avec les porteurs de projets et groupements impliqués. Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique sont caractérisés d'abord par leur intitulé :

- **PÔLE** formalisant un regroupement d'acteurs de l'ESS (associations, coopératives...), d'entreprises dites « classiques » (artisans, PME...), d'acteurs de la recherche et de la formation (université, laboratoires de recherche, centres de formation), et de collectivités et acteurs publics ;
- **TERRITORIAL** renvoyant à la notion de proximité dont les périmètres sont variables et ne se cantonnent pas aux frontières administratives. On parlera alors plus de territoire de projet, bassin d'activité, d'emploi, de vie... ;
- **COOPÉRATION** impliquant des modes d'organisation et de développement multi parties prenantes, outils de mutualisation de compétences et de moyens, et dans un objectif notamment de développement des échanges endogènes (entre membres du pôle) ;
- **ÉCONOMIQUE** sur un principe de mixité entre acteurs de l'ESS et de l'économie « classique », d'hybridation des ressources (marchandes, non marchandes, non monétaires), et dans une visée d'accroissement des activités des membres et plus largement.

Cette définition fait l'objet d'appropriations diverses, en fonction des contextes et des projets. L'appel à projets gouvernemental de soutien aux PTCE³ lancé en juillet 2013 met l'accent sur la présence d'entreprises « classiques » et relativise la présence des collectivités et des organismes de recherche.

³ Cette définition a été modifiée dans le cadre de l'appel à projet du gouvernement lancé en juillet 2013 : « Les PTCE regroupent, sur un même territoire, des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui s'associent à d'autres entreprises, et le cas échéant à des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation. Ils ont pour vocation la mise en œuvre d'une stratégie commune et pérenne de mutualisation au service de projets économiques socialement innovants et porteurs d'un développement local durable. »



ÉCOPYA

L'écodomaine de Bouquetot, un écosystème d'activités complémentaires (35)

Le projet d'Ecopya prend sa source en 2009 alors que Laurent Leceve, porteur d'un projet de ferme pédagogique basée sur la culture de la spiruline allée à la méthanisation, recherche un terrain pour s'installer. Il visite la ferme Bouquetot et part à la recherche de partenaires pour partager et valoriser le domaine en développant des activités non polluantes. C'est grâce à de multiples réunions sur le territoire, associant les habitants riverains, qu'un noyau dur de porteurs de projets se constitue peu à peu. **L'association Ecopya est créée en 2010**, en parallèle à l'installation des premières activités (jardins pédagogiques, maraîchage, élevage bovin, gîtes dans les arbres, culture de la spiruline...). Cette action collective est basée sur un magnifique terrain de 68 ha, propriété de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie (C4F) qui rénove progressivement le foncier et loue une partie du domaine à chaque structure accueillie. **Son objectif est de valoriser les terres et le corps de ferme du XVIII^{ème} siècle par l'installation d'activités compatibles avec les exigences éthiques, économiques et environnementales du lieu.** Il s'agit de créer en un lieu une coopération d'entreprises innovantes conçue comme un écosystème d'activités complémentaires, où le déchet d'une activité devient une ressource pour une autre. Ainsi la notion de déchet est remplacée par celle de co-produit. La finalité de la démarche réside dans la reproductibilité de ce concept d'éco-domaine. **Les activités sont regroupées autour de 5 thématiques en synergie : agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-construction, éco-tourisme et pédagogie.** C'est donc un partenariat public-privé, avec des statuts multiples mais une volonté commune de créer une ferme du 21^{ème} siècle exemplaire.



La Coursive Boutaric allie culture et rénovation urbaine à Dijon

Le pôle de coopération d'entreprises culturelles et créatives est le résultat d'une rencontre de partenaires dans le cadre du renouvellement urbain du quartier des Grésilles à Dijon en 2003, lors de la démolition de l'immeuble Billardon.

Cette première structure a entamé un important travail de médiation et de lien avec les habitants de l'immeuble, du quartier, et les associations présentes sur le territoire. Installé dans l'immeuble Boutaric (faisant l'objet d'une opération d'éco-réhabilitation), le pôle s'articule autour de plusieurs axes de développement :

- économie, entrepreneuriat et accès aux marchés,
- emploi, compétences, parcours d'insertion,
- lien social avec la population et les associations du quartier,
- urbanisme à travers l'éco-réhabilitation de l'immeuble Boutaric,
- actions transversales de recherche et expérimentation.

Aujourd'hui, le pôle compte **huit entreprises culturelles et créatives** implantées dans l'immeuble, pour un budget consolidé d'environ 1,3 million d'euros, 25 salariés permanents et près de **200 salariés liés à l'activité des entreprises.**

LA COURSIVE BOUTARIC



CULTURE & COOPÉRATION

Pour une autre économie de la culture à Saint-Etienne (42)

Culture & Coopération est une association créée en 2010 **qui fédère 11 associations et entreprises culturelles de l'agglomération de Saint-Étienne.** En 2006, les dirigeants d'une vingtaine d'organisations culturelles du territoire décident de candidater collectivement à **la délégation de service public pour la gestion d'un équipement culturel**, une scène de musiques actuelles (Le FIL), auprès de la ville de Saint-Étienne. L'obtention de cette délégation les encourage à élargir leur périmètre d'action collective aux champs du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'action sociale, de l'initiative citoyenne, etc. Ils élaborent alors de **manière empirique une méthodologie de concertation et d'élaboration d'actions d'intérêt collectif** : contribution aux schémas locaux, travail de la question bénévole, ouverture vers de nouveaux outils et de nouvelles activités mutualisées (projet de cuisine partagée, coopérative de financement...). Ces expérimentations forgent une culture commune, un « savoir-faire ensemble », et trouvent leurs moyens de mise en œuvre auprès de réseaux de l'économie sociale et solidaire notamment. En 2010, peu après le sauvetage d'un cinéma art et essai, repris sous forme de SCIC associant entre autre des membres de ce « collectif », les organisations décident de formaliser leurs objectifs et méthodes de coopération au sein de Culture et Coopération, et créent en parallèle un groupement d'employeurs (EAGE association de mutualisation de compétences de gestion comptable et sociale). En mars 2012, ils organisent les rencontres nationales « Culture & développement territorial, construire les coopérations » avec 14 partenaires français et développent une Centrale des Marchés Solidaires. Celle-ci propose, aux organisations de l'ESS, un service de veille, d'accompagnement et de formation pour un meilleur accès et l'élaboration de réponses adaptées aux marchés publics et aux commandes privées. L'Europe (microprojets FSE), les délégations départementales et régionales du Ministère du Travail, la région Rhône-Alpes et Saint-Étienne Métropole (politiques ESS et Culture), la ville de Saint-Étienne (Insertion et culture) ont soutenu ces premiers mois de structuration et d'émergence des actions. **Ces rapprochements et reconnaissances mutuelles entre acteurs de l'économie créative et acteurs de l'économie sociale et solidaire participent à l'émergence au niveau national d'une vision pour une « autre économie de la culture ».**

Une dynamique d'expérimentation...

Les éléments de définition ne sont pas stabilisés et les débats qu'ils suscitent démontrent que les PTCE sont dans une forte dynamique d'émergence et d'expérimentation. Ils ne sont pas figés et intègrent, chemin faisant, de nouveaux membres, développant des activités en fonction des besoins émergents. C'est ce qu'illustre la diversité des projets étudiés, dans leurs différents aspects historiques, fonctionnels, organisationnels...

Les PTCE sont le fruit d'histoires locales. Ils naissent de la rencontre et de la convergence d'engagements individuels et collectifs d'acteurs de l'ESS sur des problématiques de développement local. Beaucoup ont émergé et se sont constitués à l'occasion d'opportunités (travail collectif pour une réponse à un projet FSE-Equal, implantation dans des espaces mutualisés, reprise d'activité) ou d'événements marquants (réunions d'acteurs et d'élus en réaction à la fermeture d'une grosse entreprise).

Les PTCE sont porteurs d'innovations économiques et sociales, en ce sens qu'ils expérimentent des modes organisationnels, de gouvernance et de fonctionnement élaborés collectivement. Ils construisent des réponses spécifiques aux problématiques locales, spécifiques dans leur forme (les produits et services) autant que dans leurs processus d'élaboration. Ils développent des activités nouvelles, non délocalisables d'une part, et d'autre part difficiles à modéliser ou à répliquer d'un territoire à un autre, si ce n'est en partie dans les processus et méthodologies mis en œuvre.

... au service du développement local

Le développement local est l'un des principes majeurs qui fondent les dynamiques de PTCE. Il est particulièrement souligné en milieu rural (Ecopya, Articulteurs, De Fil en Réseaux). Il s'agit de développer l'activité économique de proximité, considérant le territoire comme **lieu de richesses matérielles et immatérielles, un capital à faire « fructifier »**.

PTCE comme alternative de développement économique

“Partant d'une vision héritée des pôles de compétitivité « classiques », nous avons une perception des projets de l'ESS confrontés à des problématiques de rentabilité, de profitabilité. Peu à peu nous est apparu l'intérêt de l'interaction d'activités en capacité de développer de l'économie. Ecopya répond à des besoins du territoire et aborde des questions plus larges, sociétales, qui intéressent beaucoup de personnes : l'environnement, les alternatives de développement économique... sur un territoire où l'industrie est absente en dehors du tourisme. En tant que collectivité, nous nous devons d'être des incubateurs de projet « orphelins », qui ne sont pas faciles à vendre.”

David Revert
conseiller municipal de la commune de Trouville (14)

PTCE, des laboratoires d'expérimentation

“L'intérêt ou la valeur ajoutée des PTCE est d'impulser des coopérations entre acteurs qui ne se rencontreraient pas naturellement. C'est par ces rencontres que peuvent naître des plus-values, que l'on peut créer de l'innovation. Les PTCE sont des laboratoires d'expérimentation, des démonstrations de ce que l'on souhaite voir se développer sur les territoires.”

Patricia Andriot
vice-présidente à l'ESS de la région Champagne-Ardenne

DE FIL EN RÉSEAUX

De fil en réseaux est constitué d'associations, d'entreprises, de coopératives..., toutes implantées sur et autour du plateau de Millevaches, cultivant la même envie de le maintenir vivant et d'élargir leur action aux domaines de la transition énergétique et de la mobilité des personnes.

Aujourd'hui, **le pôle est composé de 13 structures** qui travaillent dans des domaines très différents. Il coordonne l'accueil de nouveaux habitants, oriente les habitants vers les personnes et/ou structures à même d'appuyer leurs démarches, co-anime la politique de soutien à l'économie sociale et solidaire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin et coordonne un travail sur la résilience du territoire.

L'association fonctionne au moyen de groupes de travail thématiques qui réunissent porteurs de projet, associations, collectivités, entreprises... Ces thématiques proviennent de besoins émergents sur le territoire. A titre d'exemple, c'est dans le cadre de groupes de travail sur le logement qu'un projet de SCIC pour le développement de l'éco-construction et de l'éco-rénovation a vu le jour et se construit aujourd'hui, notamment par la réalisation d'un éco-lotissement. Autre exemple, dans le cadre de l'accueil de nouveaux habitants, De fil en réseaux propose des solutions pour quelques jours ou quelques semaines en logement-passerelle (afin de découvrir le territoire et tisser les premiers liens), des accompagnements à la création d'activité, des possibilités de tester les activités ou installations agricoles, et au-delà, crée du lien social à travers de multiples événements et rencontres.

ARDAINES

La coopération territoriale pour l'emploi et le développement économique endogène (08)

ARDAINES est une association d'acteurs de l'ESS, fruit de leur volonté de coopérer autour de projets communs sur le territoire du Parc naturel régional des Ardennes.

Huit structures se regroupent en 2011 autour de 5 filières d'activités identifiées au regard de leur potentiel économique : valorisation des déchets, bois et éco-construction, agriculture, services à la personne et culture (artisanat d'art, loisirs créatifs,...).

Le pôle et ses membres nouent alors de multiples partenariats avec les collectivités locales (Région, Département, Intercommunalité et Communes), et une vingtaine d'entreprises « classiques » et de l'ESS. Ils mutualisent (des locaux, du foncier), mettent en œuvre de nouvelles activités (entreprise et chantier d'insertion, éco-construction, maraîchage) et renforcent leurs activités en favorisant la formation et le retour à l'emploi.

Le développement dans le champ de l'ESS et de l'insertion par l'activité économique (entreprises et chantiers d'insertion) permet la construction de parcours allant de l'émergence de projet professionnel à la qualification, mais aussi à la création d'entreprises.

Depuis fin 2012, le pôle dispose d'un bâtiment industriel de plus de 2 000 m² couverts sur une surface de terrain de plus d'un hectare. Ce bâtiment, implanté à Signy-le-Petit, accueille déjà une scierie et une entreprise d'éco-construction, et a vocation à devenir une « pépinière de projets d'entreprises solidaires ».

La mise en œuvre concrète de projets permet de crédibiliser la démarche localement et d'associer plus aisément d'autres acteurs, tant institutionnels (CARINNA, l'agence pour la recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne, la CRES,...) qu'économiques (ESS et au-delà), devant favoriser rapidement un surcroît de dynamisme économique local.

4 DES AMBITIONS AU CROISEMENT DES ENJEUX QUI TRAVERSENT L'ESS

Des ambitions étendues de visibilité...

Les PTCE sont un moyen de promouvoir l'ESS grâce à ces projets phares, ces projets pilotes. Ce sont aussi des lieux ressources qui accueillent, accompagnent. L'ESS est encore très méconnue de tous, tant du « grand public » que des acteurs politiques, économiques, institutionnels... Pour sortir de l'ombre, les lieux de monstration sont nécessaires, afin de donner à voir, de montrer que d'autres formes d'économie sont possibles.

... de changement d'échelle par le décroissement

Le « changement d'échelle » était le sujet et le slogan affiché des États généraux de l'ESS de 2011, événement fondateur de la démarche et du concept de PTCE. Aussi, les collectivités témoignent d'attendus forts dans ce sens. Le changement d'échelle ne se réduit pas à produire plus ou à des processus d'absorption-fusion. Les dynamiques de pôles participent d'un maillage des acteurs, d'une convergence d'intérêts, et bénéficient de reconnaissance sur les territoires. Ils contribuent au rayonnement de l'ESS et font la preuve par l'exemple que d'autres formes de développement économique sont possibles. Les PTCE peuvent aider l'ESS à sortir de son isolement, sortir de l'entre-soi et de son image d'économie de la réparation.

La question du **décloisonnement des champs économiques**, entre les entreprises de l'ESS et de l'économie dite « classique » est mise en exergue comme un enjeu essentiel pour les collectivités. De leur point de vue, la méconnaissance (pour ne pas dire la défiance à certains endroits) des uns envers les autres est l'un des freins majeurs au développement des PTCE.

Des fonctions stratégiques de structuration et de prospective...

Les PTCE sont structurants pour les territoires en élaborant des réponses collectives aux besoins constatés ou exprimés localement, que ce soit face à des problématiques territoriales ou de filières. Les territoires infra-régionaux, voire infra-départementaux, sont parfois très contrastés dans leurs ressources et leurs difficultés. Entre des zones rurales qui subissent des phénomènes de désertification et d'appauvrissement marqués, et les zones urbaines qui se densifient et concentrent des problématiques sociales et environnementales fortes, ces écarts induisent des réponses différenciées. Ces enjeux supposent de se doter d'outils de développement stratégiques où les PTCE peuvent avoir un rôle important dans le maillage et l'action de proximité notamment. Les fonctions d'information et de ressource sont essentielles et souvent intrinsèques aux PTCE qui accueillent et accompagnent de façon formelle ou informelle les initiatives émergentes. Certains pôles étudiés (Périscopes, Pôle de Coopération Economique Sociale et Environnementale Sud Aquitain, Initiatives et Cité...) se positionnent tout particulièrement pour porter des fonctions stratégiques au service du développement économique et de la structuration territoriale.

... jusqu'à la gestion opérationnelle de services

Certains PTCE en arrivent à la gestion opérationnelle de services de collectivités. C'est ce que nous révèle le pôle Sud Aquitain dans le champ du développement économique. C'est aussi une fonction d'accueil de nouveaux habitants qui est confiée à De fil en réseaux.

Sortir l'ESS de l'entre-soi

«Le pari inclus dans les PTCE est le développement économique local, porté par des entreprises de l'ESS en premier lieu et avec toutes les autres entreprises du territoire, les collectivités, les associations de développement local, etc. Sortir l'ESS de l'entre-soi est dès lors un aspect important qui nécessite d'être vigilant pour que les autres entreprises s'investissent dans la démarche. De façon globale, les objectifs des PTCE se rejoignent autour de la création d'emplois, et la création de richesses locales dans un objectif de développement endogène du territoire. C'est ce que la Région a inscrit dans son programme opérationnel.»

Céline Coubard

chargée de mission ESS au conseil régional Île-de-France



Mixer les économies

«L'intérêt de la Région pour les PTCE est multiple. Il a été éveillé par l'entreprise Archer qui nous a sollicités pour financer son aventure. L'originalité la plus marquante était le fait de mixer les structures de l'ESS et de l'économie traditionnelle. Un autre intérêt des PTCE est leur effet démonstratif qui permet de réduire les clichés d'opposition entre ESS et économie classique, de se mettre en relation avec le patronat, d'innover et de donner des idées à d'autres territoires... Innover par l'hybridation des économies, mais aussi et surtout par la capacité des structures de l'ESS à travailler ensemble de façon décroisée.»

Cyril Kretzschmar

conseiller délégué au conseil régional Rhône-Alpes



LE PÉRISCOPE

Une coopération stratégique sur une zone d'activité de l'ESS à Ramonville (31)

La démarche est née d'une volonté partagée entre la communauté d'agglomération du Sicoval et les 14 partenaires de l'ESS composant la Maison de l'Economie Solidaire, implantée à Ramonville depuis 2002. En parallèle à une étude de faisabilité immobilière du Sicoval en 2012, les acteurs se sont rassemblés au sein d'une structure de préfiguration GENIES, Générateur d'Initiatives Economiques et Solidaires. Aux côtés du Sicoval, la région Midi-Pyrénées s'implique fortement et l'État, le Département de Haute-Garonne, la communauté urbaine Toulouse Métropole et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont associés au comité de pilotage du projet.

Aujourd'hui, **une quarantaine d'acteurs et réseaux de l'ESS*** sont impliqués dans ce PTCE à vocation régionale, métropolitaine et locale. Prochainement installé dans un bâtiment dédié de 1 500 m² au cœur d'une zone d'activité de l'ESS de 4 ha, le Périscopes se donne pour objectif de consolider les acteurs par la coopération et la mutualisation (relations commerciales interentreprises, réponses groupées aux appels d'offres), de multiplier la création d'entreprises solidaires et de développer l'emploi par la création de services (gestion des déchets, conciergerie...) et enfin d'être un lieu emblématique d'innovation sociale.

Les compétences et synergies mises en œuvre au sein du **Périscopes** servent des fonctions stratégiques ambitieuses de développement, de visibilité et de changement d'échelle de l'ESS. Pour la collectivité, ce PTCE est son « hôtel d'entreprises de l'économie sociale et solidaire ». Il vient compléter le panel d'outils au service de l'économie traditionnelle (pôles d'excellence, pôles de compétitivité, clusters...), l'agriculture, l'artisanat et le commerce.

* ACCESS - ADEPES - ADHAF - ARCEC - AVANTI POPOLO - BGE Sud Ouest - CARACOLE - CONVIVENCIA-COOP ACTION - COORACE - CROSI MP - DIRE - EGALITERE - ETYMON - FNARS MP-FRANCAS - Groupement d'employeur CISE IES - Groupement d'employeur GARONNE EMPLOI - ISOSE - ISSOUGHAN - LA NEF - MAISON DE L'INITIATIVE - MIDI PY COOP DEV - MITSA - MOUVES - NOVETAT - PAYSANS DES BARONIES - PUISSANCE CADRES - RISA - ROULE MA FRITE 31 - SCIC SCOOL - TERRE DE LIENS MP - UREI MP - URSCOP MP - UNA 31 - Consultante privée Mme BARDOT Florence. L'institut de recherche NOVETAT accompagne la démarche depuis juillet 2012.



PÔLE SUD AQUITAIN

Un PTCE porteur du service de développement économique

Le pôle est positionné sur une entrée socio-économique. Il regroupe une pluralité d'acteurs publics et privés et est porté par le CBE. En l'absence d'agence de développement économique, la communauté de communes de Tarnos missionne le Comité de Bassin d'Emploi pour y promouvoir et structurer l'ESS.

Dans les faits, le PTCE a vocation à intervenir sur différents aspects de la **formation professionnelle** (emplois et compétences territoriales), de la **création d'activité** (insertion pro), de l'**ingénierie territoriale** (coordination et animation territoriale), de la **Recherche et Développement** (évaluation, innovation sociale).

Trois filières sont abordées pour l'instant, la **filiale commerciale**, l'**aéronautique** et l'**éco-habitat**, en réponse aux besoins diagnostiqués sur le territoire.



La compétitivité coopérative au sein des PTCE

“Le conseil régional de Lorraine fait valoir l'économie sociale et solidaire comme secteur à part entière afin de créer des passerelles entre les entreprises conventionnelles et de l'ESS. La volonté est de faire tomber ces distinctions. En se reliant à des centres de recherche, c'est une approche de type “Pôle de compétitivité” pour créer de l'emploi et de l'économie sur les territoires. Pour l'instant, en Lorraine, nous avons des parties prenantes qui se regroupent alors qu'elles n'étaient que voisines avant. Nous constatons des avancées importantes, avec la reconnaissance des savoir-faire des acteurs de l'ESS qui portent ces démarches. Les acteurs essaient de faire taire leurs divergences pour doper l'activité et l'emploi sur leurs territoires d'implantation. Nous pourrions parler de « compétitivité coopérative ». Nous nous rendons compte que finalement les PTCE sont le fruit d'une rencontre de parties prenantes, d'acteurs qui partent d'un constat sur un territoire et qui se retroussent les manches collectivement. Les différences ne doivent pas être un frein à la rencontre. Les gens ne se connaissaient pas entre eux, et c'est là le véritable frein pour le développement de l'ESS. Leurs dénominateurs communs sont pourtant relativement nombreux, notamment autour de la création d'emplois et d'activités sur les territoires, dans un lien fort avec l'insertion et la formation.”

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine - conseillère régionale de Lorraine déléguée à l'économie sociale

Les PTCE en faveur de l'animation du territoire

“Le PTCE est un moyen de favoriser la coopération et l'animation du territoire métropolitain sur la question de l'ESS, de permettre le développement de filières avec l'ensemble des acteurs qui les composent, d'étendre la palette des outils financiers pour soutenir l'innovation sociale... L'idée est de ne plus travailler qu'entre acteurs de l'ESS, mais de développer la coopération avec les acteurs aux métiers communs ou complémentaires, sur la base d'échanges économiques et de valeurs, en évitant de se poser en donneur de leçons. Les PTCE recouvrent plusieurs objectifs : ce sont des pôles d'incitation à la créativité et d'innovation sur le mode de faire, en cela ils impactent le territoire et s'allient avec les autres forces en présence. Ils doivent avoir un impact sur la création d'emploi. Ils doivent rendre encore plus attractif l'ESS et l'innovation sociale qu'elle produit, favoriser les regroupements d'acteurs, et encourager la mutualisation de services. Les PTCE doivent également renforcer les acteurs sur des filières émergentes donc encore fragiles (recyclage-réemploi, agriculture bio...) où il y a tout à gagner dans la construction de collaborations avec l'ensemble des entreprises en présence.”

Malika Bohem-Monnier - responsable unité fonctionnelle ESS, emploi à la Communauté urbaine de Lille Métropole



PTCE outil de développement économique et de lisibilité de l'ESS

“Les PTCE doivent être des outils de développement économique sur les territoires. Les collectivités locales mettent en place différents outils (pépinière, incubateur, hôtel d'entreprise), les PTCE peuvent jouer un rôle identique sur un territoire qui reste à définir. Ils se situent sur des enjeux multiples pour crédibiliser, optimiser et démultiplier l'action des acteurs d'une part, et d'autre part accroître la lisibilité de l'ESS pour qu'elle soit mieux identifiée. Un PTCE n'est pas forcément un lieu, c'est surtout un réseau.”

Henri Arévalo - vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval (31)

[Repères]

Les rôles des collectivités

Des fonctions opérationnelles et stratégiques à toutes les étapes de développement des projets

1 UNE FORTE PRÉSENCE DES COLLECTIVITÉS

De façon générale, au regard des aspects multidimensionnels des PTCE, il semble que toutes les collectivités peuvent être concernées par les PTCE et ont capacité à intervenir en soutien, dans le cadre de leurs compétences et de leurs moyens. Les données recueillies confirment des niveaux d'implication divers en fonction des types de collectivités.

• Les régions

Les régions sont les plus mobilisées dans l'ensemble, de par leur compétence de développement économique, qui devrait être renforcée par la loi de décentralisation, et leurs capacités d'intervention et de partenariat dans ce domaine. Elles mobilisent des politiques sectorielles (souvent en soutien au démarrage, à l'emploi) et des contractualisations avec les autres collectivités en fonction des territoires. Certaines témoignent d'ambitions variées sur des fonctions renforcées d'animation à l'échelle régionale (mise en relation des porteurs de projets, mobilisation de partenaires...).

• Les départements

Les départements interviennent de façon visible par le biais de leurs politiques sectorielles, notamment relatives à la solidarité et à l'insertion. Le périmètre départemental positionne la collectivité dans une relation de plus grande proximité avec les porteurs de projets, favorable aux démarches concertées.

• Les intercommunalités

Les intercommunalités ont toute légitimité à agir, de par leurs compétences et leur grande proximité avec les acteurs. Nées de la coopération intercommunale, elles sont des interlocuteurs privilégiés pour l'implantation d'activités nouvelles.

La « présence » des collectivités est témoignée dès les premières étapes des projets, de l'émergence à la création. Cette présence prend des formes très variées, allant du soutien moral à la participation aux comités de pilotage, jusqu'au soutien économique.

Leurs contributions sont majoritairement financières, tant en fonctionnement qu'en investissement, et plus exceptionnellement valorisées en nature.

Au total, ce sont 2 M€ qui ont été mobilisés par les collectivités sur 42 projets entre 2011 et 2012. **En moyenne, sur chaque projet, 2 collectivités sont impliquées à hauteur de 25 000€ chacune.**

Quel que soit le type de collectivité, elles envisagent leur intervention prioritairement sur les phases de préfiguration (mise en relation, études, apports d'expertises...) et de démarrage.

Ce soutien se traduit dans certains cas par un appui financier sur les premières années, dans une logique d'autonomisation des projets à court ou moyen terme.

Mais en premier lieu, ce sont les apports en compétences des collectivités qui sont à souligner, notamment des intercommunalités, dans l'accompagnement, le conseil technique et le soutien administratif des démarches.

Si les ambitions témoignées sont variables en fonction des territoires, les collectivités envisagent leur action suivant deux axes majeurs :

- Susciter des projets par une action en termes de diagnostic des besoins, de repérage des initiatives, et de mise en relation. C'est l'étape de repérage et d'émergence des projets,
- Aider à l'amorçage et accompagner les porteurs dans les étapes de création et de démarrage des coopérations économiques.

Collectivités	Total financements mobilisés	Nombre de projets soutenus	Montant médian par projet (en k€)
Régions	840k€	22	30k€
Intercommunalités	600k€	15	30k€
Communes	300k€	10	25k€
Départements	220k€	14	11k€
Europe	-	10	27k€
État	550k€	10	41k€

2 DES COLLECTIVITÉS IMPLIQUÉES DANS LE REPÉRAGE ET L'ÉMERGENCE DES PTCE

Des élus et techniciens acteurs du repérage et de la mise en lien

Une première fonction témoignée des élus et techniciens des collectivités est leur capacité à repérer les porteurs de projets, à les mettre en relation et à en faire la promotion auprès d'autres partenaires.

Les collectivités ont une fonction importante d'accueil et de ressources auprès des porteurs de projets. L'attitude volontariste de certains élus et personnels de collectivités, qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour être présents et attentifs aux porteurs de projets, est un véritable facteur de développement.

Par ailleurs, leur capacité d'entraînement et de mise en synergie de différents partenaires publics est à souligner. Elle permet la mobilisation de dispositifs à différents niveaux, dans une recherche de complémentarité d'intervention.

Lire et cultiver son territoire

Les acteurs des PTCE identifient des problématiques de territoire pour y répondre collectivement. **La capacité d'écoute des pouvoirs publics et l'attention qu'ils portent à ce type de démarches est un premier levier d'action important.**

Dans ces dynamiques, les têtes de réseaux (CRESS, associations régionales de l'ESS, fédérations sectorielles) sont des ressources mobilisables au service d'une meilleure connaissance des territoires et d'une réflexion prospective.

Les approches des territoires par les collectivités peuvent s'opérer de façon différenciée, en fonction des caractéristiques des bassins de vie, et des tissus d'acteurs. Il s'agit d'organiser la rencontre et la convergence entre des dynamiques collectives d'acteurs qui émergent et la volonté de la puissance publique.

La collectivité impulse et coordonne, mais n'a pas vocation à porter

“L'ESS est inscrite depuis 2009 dans le projet de territoire de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais comme un enjeu économique de développement du territoire, et un plan d'action pour l'ESS a été adopté en 2011. La coopération et la mutualisation sont des axes forts : un travail a été mené avec l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble sur les enjeux de la coopération et de la mutualisation, notamment dans le champ de l'insertion par l'activité économique. Ce travail a permis d'outiller la réflexion sur la création d'activités et d'emplois et de faire émerger des dynamiques d'acteurs. La collectivité accompagne des regroupements d'entreprises, incluant des acteurs de l'ESS, avec notamment la création d'une plateforme d'animation territoriale des acteurs économiques. Des structures de l'Insertion par l'Activité Economique ont renforcé leurs liens et créé, en 2012, Entrepreneurs Solidaires du Centre Isère, aujourd'hui porteur du PTCE en émergence dans les domaines du service aux entreprises, de l'économie circulaire, de l'économie de la proximité, et de l'éco-construction. La collectivité a un rôle de coordination, de catalyseur d'initiatives locales. Elle impulse, coordonne, mais ne porte pas, en général, directement la création d'activités économiques.”

Sylvie Billès - directrice adjointe du service économique et chef de projet ESS,

Coralie Marcelo - chargée de mission ESS de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais



Des élu(e)s présent(e)s au territoire

“Lorsque les élus sont connus par les porteurs de projets et acteurs ressources que sont la CRESS et les têtes de réseaux de l'ESS, ils sont régulièrement invités aux réunions des comités de pilotage et autres rencontres avec des porteurs de projets. Cette présence sur le territoire permet de remplir une fonction de repérage et de soutien à l'émergence. Les démarches novatrices des PTCE nécessitent du volontarisme politique et un souci de proximité et d'écoute dans le rapport aux acteurs.”

Marie-Christine Pons - présidente de la commission ESS du conseil régional Midi-Pyrénées

Le maire, de l'impulsion politique à la mise en relation opérationnelle

“La Verrière est une commune de 6000 habitants, membre de l'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, dont les deux tiers de la population habitent en Zone Urbaine Sensible (ZUS), et historiquement mobilisée sur les politiques de la ville. La volonté du maire (élu en 2012) d'évoluer vers des démarches de développement social local a incité la commune à s'appuyer sur ses forces et potentiels existants. La direction de la Politique de la Ville a alors commencé à faire des ponts entre différents champs dont le développement durable et l'ESS. Le Maire s'est attaché à rencontrer les acteurs économiques. C'est ainsi que la mutuelle MGEN, acteur prépondérant qui occupe un tiers de la surface de la commune, a été contactée et a commencé à s'ouvrir au territoire et à ses habitants (ouverture de son parc au public, mise en place de consultations...). La mise en relation avec une autre entreprise Tracétel (PME sur la domotique et capteurs pour personnes dépendantes) et l'inscription dans l'appel à projet gouvernemental PTCE ont permis d'amorcer une démarche de coopération économique territoriale. La Verrière n'apporte pas de soutien financier direct pour l'instant, mais une aide en ingénierie importante à travers l'implication de 2 agents (directrice de la Politique de la Ville, et une personne du service en charge notamment des questions de santé et de développement durable).”

Karine Rivoal - directrice de la Politique de la Ville de La Verrière (Yvelines)

Etudier et mailler le territoire avec les têtes de réseaux pour un travail prospectif

“Entre le littoral, le bassin minier et les plaines agricoles de l’Artois, les besoins sont variés. Une territorialisation du Conseil de Développement de l’ESS est un travail conduit avec l’APES, la CRESS (les têtes de réseaux) et avec nos services et maisons de développement de la solidarité qui maillent tout le territoire. La réalisation de « portraits de territoires » est en cours, visant à aller au-delà des chiffres, afin d’engager un travail prospectif.”

Isabelle Ghoris - cheffe de mission du développement de l’ESS au conseil général du Pas-de-Calais



Démarches territoriales ascendantes

“Les PTCE sont en totale conformité avec la vision de la Région en termes de développement territorial basé sur des démarches ascendantes, non-exclusives au champ de l’ESS, et dans des logiques d’économie de proximité, très liées à la notion territoriale. Notre intérêt est aussi que les PTCE s’inscrivent dans des dynamiques économiques qui se construisent avec les intercommunalités. Celles-ci apportent une plus grande pérennité aux projets lorsqu’elles s’y impliquent.”

Fabienne Renaud - conseillère régionale des Pays de la Loire déléguée à l’ESS

“Que ça parte du territoire”

“En 2010, le Conseil général lance une étude sur 6 territoires afin d’identifier les forces des territoires (en termes d’insertion, de vie associative, d’économie et d’implication des collectivités) dans le but d’organiser des collaborations sur les thématiques qui émergent et de préfigurer le développement de Pôles de Coopération Territoriaux. Que ça parte du territoire, c’est tout à fait important, la volonté politique (descendante) de la collectivité ne suffit pas. Là où ça a marché, c’est quand ça a rencontré un travail déjà amorcé sur le territoire. On ne peut pas imposer la constitution d’un Pôle sur une thématique, il faut qu’une dynamique d’acteurs rencontre cette volonté.”

Sylvie Chapron & Catherine Mengel

chargées de mission à la direction de l’économie solidaire et de l’insertion au conseil général de Meurthe-et-Moselle



DE FIL EN RÉSEAUX

La concertation citoyenne, principe de développement

La concertation citoyenne est la marque de fabrique de De fil en réseaux. Cette démarche participative, construite en lien avec les communes, s’organise autour de questions thématiques. Quel avenir pour la dernière épicerie du village ? Quel aménagement pour le centre bourg ?... Ce sont 25 propositions de fiches actions et réflexions sur la vie des villages qui ont été élaborées avec les habitants et acteurs du territoire. Plusieurs projets très variés sont alors accompagnés.

Des événements et forums pour créer la rencontre...

Qu’il s’agisse des événements foisonnants du Mois de l’ESS, d’assises territoriales ou de rencontres plus ponctuelles, l’organisation d’événements peut servir de multiples objectifs dont ceux :

- de visibilité de l’ESS auprès des populations, habitants, professionnels, collectivités locales...
- de connaissance partagée et qualifiée des territoires,
- de repérage d’initiatives et de dynamiques individuelles et collectives,
- de définition et de mise en débat d’orientations stratégiques.

Ils participent à l’émergence de projets de coopération, pouvant être ciblés sur un diagnostic et une définition partagée des enjeux de développement des territoires. Ce sont autant d’outils à ne pas négliger qui peuvent inspirer la définition de politiques publiques en faveur de l’émergence de PTCE.

... des espaces de concertation formalisés pour entretenir la relation

S’inscrivant dans des logiques participatives, plusieurs collectivités ont mis en place et animent différents comités et conseils de l’ESS. Ceux-ci réunissent les acteurs et têtes de réseaux concernés, à travers des assemblées plénières et groupes de travaux consultatifs. Ils permettent la rencontre, l’information et l’échange entre l’ensemble des membres qui orientent leurs travaux thématiques en fonction des besoins.



Les collectivités dans la co-construction, une double interface élu(e)s et technicien(ne)s

“Un important travail de co-construction a été déployé par la Communauté d’agglomération, à l’initiative de la démarche. Elle a stimulé la réunion des acteurs dans un premier temps, avant de se mettre en retrait pour laisser de l’autonomie dans la construction du projet collectif. Les acteurs sont vigilants à ce que la collectivité ne soit pas trop prégnante dans le processus. Dans les processus de co-construction, la notion égalitaire, au sens théorique, est très forte dans les esprits. Dans les faits, la collectivité doit rester dans son rôle. Elle est porteuse d’une forme d’autorité conférée par son mandat électif, elle est garante de l’intérêt général et décisionnaire en termes de mobilisation de moyens financiers. Aujourd’hui, le développement du Périscope est animé par un comité de pilotage et une association de préfiguration qui a vocation à se transformer en SCIC, dotée d’un collège pour les collectivités. Mais rappelons que le dialogue entre acteurs de la société civile et le politique ne passe pas que par les élus et les instances officielles, mais aussi par le biais des techniciens qui ont capacité à être en proximité des acteurs.”

Henri Arévalo

vice-président de la communauté d’agglomération du Sicoval (31)

Des assises de l’ESS en Midi-Pyrénées



“Inscrite dans des logiques de concertation et de co-construction des politiques publiques, la région Midi-Pyrénées a organisé des assises de l’ESS qui ont permis de définir une feuille de route en fonction des besoins des acteurs et du territoire. Plusieurs types d’acteurs relais sont des ressources importantes : la CRESS qui est régulièrement rencontrée ; l’ADEPES qui a un rôle d’aiguillon, de révélateur, de mobilisation et d’innovation ; les têtes de réseaux (CPCA, URSCOP, CAE...) qui sont rencontrées a minima une fois par an ; le Forum ESS annuel qui réunit les acteurs autour de thématiques ; le Mois de l’ESS qui met en lumière de nombreux événements. Les rassemblements d’acteurs permettent de faire remonter des problématiques, de prendre la température. C’est l’occasion d’être à l’écoute à la fois des plus alternatifs qui sont souvent à l’émergence d’innovations et de nouvelles réponses aux besoins des populations, mais aussi des acteurs historiques qui partagent des enjeux et problématiques fortes, souvent sectorielles et structurelles (politiques publiques, droit, réglementation européenne...). Les responsables ESS doivent être attentifs aux acteurs, et écouter les gros comme les petits, les anciens et les nouveaux. On fait parfois le grand écart mais c’est cette diversité/complémentarité qui fait la richesse de l’ESS.”

Marie-Christine Pons - présidente de la commission ESS du conseil régional Midi-Pyrénées

La juste présence de la collectivité

Suivant les logiques de développement des PTCE, les projets sont dans leur grande majorité à l’initiative d’acteurs des territoires. Les démarches voulues ascendantes et co-construites n’excluent pas les acteurs publics, mais induisent des postures adaptées et une juste distance à trouver dans leur relation aux porteurs de projets.

Les projets étudiés révèlent des processus divers d’émergence et de développement des dynamiques coopératives. Les spécificités des jeux d’acteurs sur les territoires et la présence de personnalités politiques ou de la société civile sont les éléments essentiels à l’impulsion.

Une part importante des PTCE les plus emblématiques (Initiatives et Cité, Pôle Sud Aquitaine, Pôle Sud Archer, Dombes’Innov, les Articulés, Culture & Coopération ...) est associée à la présence d’une personnalité ou d’un groupe restreint d’« entrepreneurs » reconnus pour leur capacité de développement et leur vision stratégique. À d’autres endroits, les dynamiques émanent de la sphère publique, avec la présence marquée d’élus dont le militantisme et l’implication sur le terrain aura permis que la rencontre s’opère entre la puissance publique et le collectif d’acteurs. D’autres démarches encore s’inscrivent dans des travaux stratégiques d’agences régionales (comme le Damier) ou de dispositifs de concertations territoriales.

Quelque soit l’origine de l’impulsion des PTCE, privée, publique ou para-publique, l’objectif est dans chaque cas de tendre vers un portage coopératif par les structures membres des regroupements, en veillant à une prédominance des acteurs de l’économie sociale et solidaire, et associant les partenaires publics.

Le comité consultatif de l'ESS pour une démarche la plus participative possible

“Dans le but de structurer ses actions de soutien à l'économie sociale et solidaire, le conseil général s'appuie sur le Comité Consultatif de l'ESS qui associe les acteurs de l'ESS de tous les territoires départementaux et de tous les secteurs d'activités (avec la participation des têtes de réseaux, Fnars, Urscop, Cress, etc., de la Région et de l'Etat). C'est une instance de concertation départementale, qui se réunit tous les premiers jeudis de chaque mois pour proposer des orientations nouvelles ou des évolutions de la politique départementale de soutien à l'ESS. Elle compte une quarantaine de membres avec une participation importante qui illustre tout l'intérêt de la démarche. Au cours de nos rencontres, comme pour le traitement des propositions du Comité, on parvient à avoir des démarches véritablement participatives.”

Jean-Yves Praud - vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine



3 RÔLES D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

Les collectivités sont en capacité de soutenir et accompagner les projets de plusieurs façons. Au-delà des soutiens financiers, elles sont dotées de compétences et d'ingénieries au sein de leurs services, ainsi que d'outils opérationnels qu'elles peuvent mobiliser (agences de développement économiques, de l'innovation...).

Les collectivités, cautions et garantes de l'intérêt général

La présence des collectivités au sein des dynamiques de coopération, dans leur phase d'émergence, apporte une caution aux projets. Elles jouent un rôle dans le dialogue et le suivi avec les partenaires financiers, et ont capacité à faciliter l'accès à l'investissement.

Les collectivités sont porteuses d'une vision stratégique pour les territoires qui les concernent. Il s'agit pour elles d'avoir le recul nécessaire par rapport aux projets afin de jouer leur rôle d'objectivation des besoins et d'attention aux populations. Elles peuvent alors favoriser l'inscription des PTCE dans des dynamiques de développement local et dans leur portée territoriale.

Des compétences internes au service des initiatives

En premier lieu, **ce sont les compétences internes, au sein des services des collectivités, qui sont à valoriser.** Leurs contributions en termes de compétences techniques sont nombreuses et essentielles à l'émergence des dynamiques de coopération. En effet, ce sont des projets complexes, qui portent sur de nombreux aspects législatifs, réglementaires et économiques. La collectivité peut apporter une vision prospective du territoire, de ses enjeux et des opportunités de création d'activités.

Qu'il s'agisse du développement d'un processus industriel innovant (méthanisation de la spiruline) ou de la conception d'un projet immobilier, les services des collectivités jouent un rôle important de conseil, de suivi, de gestion, voire d'animation des processus. **Ils développent ainsi une ingénierie technique et administrative rarement valorisée.**

Plusieurs collectivités se sont mobilisées dans le cadre de l'appel à projet national pour proposer un soutien politique (lettres d'engagement) et technique au montage des dossiers.

La médiatisation et l'information sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement font partie des fonctions assumées par certains élus et techniciens.

Garant de l'intérêt collectif et porteur d'ingénierie

“La spécificité des projets de coopération dans l'ESS, notamment lorsqu'ils sont sous forme de SCIC, est que l'on y parle d'intérêt collectif. Le rôle de l' élu est d'y veiller et sa présence au sein des comités de pilotage et conseils d'administration renforce la crédibilité des démarches. L' élu est garant de l'intérêt collectif, c'est ce qui distingue l'entreprise coopérative du champ strictement commercial. La Communauté de communes a soutenu le démarrage du projet par un travail d'ingénierie important, durant une année, notamment par la mobilisation du technicien de la Mairie sur les questions règlementaires, économiques, etc.”

Olivier Guckert
maire adjoint de Commercy (55), président de Savecom



Les collectivités territoriales, des catalyseurs « neutres »

“Les collectivités locales ont une capacité à être des leviers pour la coopération, elles jouent le rôle de catalyseur. Lors des rencontres territoriales animées par le Département, les acteurs témoignent du besoin de neutralité, d'un regard « au-dessus de la mêlée » qui favorise la mobilisation des acteurs et qui permette de préciser les objectifs communs. Le Conseil général n'est pas un acteur mais son autorité administrative permet d'être facilitatrice. Une fois la dynamique amorcée, la collectivité prend de la distance pour laisser les acteurs en pleine maîtrise de leurs projets”

Isabelle Ghoris - cheffe de mission du développement de l'ESS au conseil général du Pas-de Calais



CBE DU PAYS D'ANCENIS

Une démarche participative : du diagnostic territorial à la structuration collective

Le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis est une association loi 1901 qui réunit 4 collèges de membres (élus, entreprises, salariés, et ESS).

C'est une instance de développement local, d'animation du dialogue social, de concertation et d'action, dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration de l'emploi sur le territoire. Dans le cadre de sa mission d'appui à l'ingénierie de projet, elle initie et/ou accompagne le développement d'activités collaboratives dont certaines sont aujourd'hui la base du projet de PTCE. En 2011, en parallèle à des actions d'information en direction des associations menées depuis plusieurs années, un travail de diagnostic partagé de l'ESS est réalisé avec la CRESS, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les entreprises et les institutions. Sa restitution début 2012 a permis d'identifier deux axes prioritaires : la structuration de l'ESS et la préfiguration d'un PTCE. Des actions symboliques (telles que le Forum de l'ESS en 2012 qui visait à « faire connaître et mieux se connaître » et des ateliers) ont permis d'identifier un noyau dur d'acteurs volontaires pour aller plus loin. Pour mettre en place le réseau local en création et faire émerger des dynamiques de PTCE, un comité de suivi ESS a ainsi été mis en place. Le COTESS (Comité Territorial de l'ESS), soutenu par le Département, la Région et l'Etat, porte des missions de représentation, de plateforme d'information, de formation et de proposition d'actions collectives. Le projet de pôle s'appuie sur des projets existants ou en création, en lien avec l'insertion professionnelle, en favorisant l'émergence et/ou le développement d'éco-filières, dans les domaines de l'écoconstruction (avec une dynamique collective initiée en 2009 sur cette filière) et des circuits alimentaires de proximité (conserverie-légumerie portée par des acteurs de l'agriculture biologique et de proximité).

Les techniciens de collectivités aux fonctions élargies d'ingénierie et d'accompagnement

“Collectivités territoriales et acteurs locaux ne se connaissent pas suffisamment bien. Or, pour avancer dans le montage de leurs projets, à un moment ou à un autre, les acteurs locaux auront besoin de solliciter les partenaires publics dans leurs domaines de compétences, pour résoudre des problèmes ou dépasser des obstacles. Il ne s'agit pas uniquement des services liés au développement économique, à l'ESS, à l'emploi - insertion ou à la politique de la ville. Sont également sollicités les services juridiques, services techniques, aménagement, immobilier, commerce, voirie, prévention de déchets, commande publique, environnement ... Inversement, les collectivités qui identifient des besoins à satisfaire et des structurations à accompagner, chercheront à repérer et à rencontrer les partenaires locaux. En période de pénurie, et particulièrement dans les territoires «pauvres» financièrement, les compétences et moyens en ingénierie sont limités. Les acteurs de la société civile ne cessent de constater qu'il est très difficile de faire financer les phases d'ingénierie et d'expérimentation. Pour cette raison, on peut considérer que les techniciens territoriaux, qui possèdent des compétences certaines, pourraient être mobilisés de manière volontariste pour constituer des «pools» d'ingénierie de projets en coopération avec la société civile. Dans le même sens, cette richesse de compétences pourrait s'appliquer aux phases en amont de la structuration des PTCE et favoriser leur émergence.”

Ana Larrègle - chargée de mission ESS à la communauté d'agglomération de Plaine commune

Les agences, des outils parapublics mobilisables

Parmi les outils mobilisables, les **agences régionales de l'innovation** sont des outils qui ont toute leur pertinence à intervenir en accompagnement des projets de coopération économique, notamment par le biais de l'innovation sociale. La mise en œuvre de nouvelles formes d'organisations collectives, de gouvernances multi-partenariales, de fonctionnements économiques endogènes sont autant de sujets d'expérimentation sur lesquels des compétences de recherche et d'analyse sont attendues. La relation de ces agences au monde universitaire et de la recherche sont des atouts qui pourraient servir les dynamiques de PTCE. Les agences et associations de développements sectorielles ou économiques sont dépositaires d'expertises et de connaissance des territoires qui peuvent être mises à profit de coopérations économiques, comme l'illustre Le Damier à Clermont-Ferrand.

La participation des PTCE à l'innovation

“Les missions de l'agence CARINNA tournent autour de deux axes principaux : fédérer les acteurs champardennais de la recherche et de l'innovation (porteurs de projets, entreprises, laboratoires de recherche, institutionnels) et accompagner les porteurs de projets de recherche et d'innovation régionaux (ingénierie de projet). CARINNA est organisée autour de départements thématiques dont l'un est dédié aux sciences humaines et sociales. Depuis 2011, et la mission confiée par le Conseil régional de Champagne-Ardenne à l'agence de réaliser une étude prospective et d'opportunité sur l'innovation sociale en région, CARINNA mène, au travers de son département SHS, des actions particulières d'information, d'animation, de structuration de projets innovants socialement sur le territoire champardennais. Dans la mesure où les projets de PTCE représentent des initiatives répondant aux caractéristiques de l'innovation sociale retenue en Champagne-Ardenne (expérimentation de nouveaux modes organisationnels ; développement d'activités innovantes – notamment innovation dans les services ; impact direct des initiatives en faveur de la population dans son ensemble ou d'un groupe de personne sur un territoire ; projet co-construit, etc.), CARINNA travaille avec les acteurs régionaux porteurs de projets qui s'inscrivent dans cette logique. CARINNA est ainsi partenaire du PTCE ARDAINES.”

Estelle Garnier

responsable du département sciences humaines et sociales au sein de l'Agence CARINNA (Agence pour la Recherche et l'Innovation en Champagne-Ardenne)

INITIATIVES ET CITÉ

Lille MétroPôle Solidaire, un PTCE partagé entre une collectivité et un cluster de l'ESS

“Construit dans une logique de grappe d'entreprises, la réussite d'Initiatives et Cité est essentiellement liée à une démarche entrepreneuriale ascendante. La réponse à l'appel à projets gouvernemental PTCE a donné l'opportunité à Initiatives et Cité de travailler avec la communauté urbaine de Lille Métropole, à un projet partagé qui serve des objectifs du cluster d'une part et d'autre part ceux plus larges de la collectivité. Ce travail a été possible grâce à l'interconnaissance et aux relations de confiance établies sur des projets antérieurs entre la Communauté urbaine et I&C. Il a permis de dépasser des craintes des acteurs liées à l'institutionnalisation de la dynamique et montre bien l'intérêt de la coopération entre acteurs de l'ESS et collectivités publiques, dans un juste équilibre des enjeux portés par chaque partie. Cette démarche bouscule les positions habituelles et interroge par effet de miroir la place de la collectivité dans l'animation du développement économique et inversement celle des acteurs dans l'animation d'une politique ESS.”

Sandrino Graceffa – directeur d'Initiatives et Cité

LE DAMIER

Le rôle des Agences culture et développement économique

Le Damier est d'abord une initiative du Transfo, agence régionale sur la musique, qui mène des actions d'information, de ressources et d'études en relation avec l'ESS. En rapprochement avec l'Agence Régionale de Développement Economique (ARDE), une candidature de la filière musicale a été constituée pour le soutien aux grappes d'entreprises de la Datar en 2010.

En amont de la réponse à l'appel à projet, un important travail du Transfo a été réalisé pour décloisonner les services, entre la région Auvergne et la communauté d'agglomération Clermont-Co, et dépasser les entrées sectorielles de la culture pour être en relation avec les services économiques.

Le décloisonnement s'est fait par le biais de l'ESS en travaillant sur l'aide à la création d'entreprise dans le secteur culturel (sous forme SCOP notamment). Cette entrée a permis d'engager un travail sur la notion de grappe d'entreprises puis de concrétiser en créant le Damier.

Après l'impulsion donnée par le Transfo et l'ARDE, il a été vite question que les associations impliquées soient porteuses. La phase d'émergence a été le temps d'appropriation du dispositif et son portage par les 56 membres. Après une année de scepticisme, cela fonctionne bien au regard des premières actions vécues (projet d'espace de co-working, plateau audiovisuel, synchronisation musicale...).

D'année en année, les projets collaboratifs se multiplient et les outils d'animation se consolident (deux forums ouverts et un séminaire annuel de préparation d'AG constituent les espaces de réflexion collective) et permettent aux membres de donner sens au projet.

DLA, un outil d'ingénierie et d'accompagnement à mobiliser

Plusieurs dispositifs participent de l'accompagnement des acteurs et peuvent être mobilisés par la collectivité. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) en est le principal exemple. Seul outil d'accompagnement à destination des associations et coopératives, il permet de mobiliser des compétences externes (consultants) sur des sujets relatifs à la création et au développement d'activités économiques (maintien et création d'emploi, mutualisation et coopération, gouvernance...).

Principalement financé par l'État et la Caisse des Dépôts, le DLA est ouvert à l'implication des collectivités qui peuvent y porter une attention particulière en faveur de l'accompagnement des dynamiques collectives de coopération.

Et des accompagnements financiers souples et inscrits dans le temps

Dans l'ensemble, les capacités d'accompagnement financier sont limitées, d'autant plus en période de restriction des moyens publics. Les aides financières, lorsqu'elles existent, sont déployées majoritairement en direction de l'émergence et le démarrage des projets, dans une perspective d'autonomisation. Les témoignages des régions montrent que chaque collectivité développe sa propre stratégie de soutien, en mobilisant des dispositifs de sectoriels de l'ESS ou par le biais de contrats territoriaux (avec les départements ou les intercommunalités).

Spécifiquement dans le cadre de l'émergence et du démarrage des coopérations territoriales, l'intérêt de dispositifs souples et ouverts est à souligner. Ils favorisent la prise en compte de démarches collectives innovantes.

La région Île-de-France a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour les PTCE en 2013, conformément aux mesures du rapport cadre sur l'ESS. Prenant en compte l'intérêt expérimental et multiforme des dynamiques de coopération, l'AMI permet une identification et un soutien souple des projets émergents ou en cours (23 candidatures ont été reçues et 4 ont été financées en 2013).

L'accompagnement DLA mobilisable en amont du soutien au démarrage des activités

“Les PTCE pourraient être un sujet à aborder avec les agglomérations, la Région pouvant être en appui pour faciliter leur développement, avec la mobilisation de dispositifs et d'outils tels que le DLA. Globalement, il est de la responsabilité des acteurs de s'identifier dans un premier temps, le DLA pouvant venir en conseil à l'émergence pour la formalisation des projets, avant de mobiliser des dispositifs de droit commun pour soutenir le démarrage des activités.”

Nicolas Duhamel - chargé de mission ESS au conseil régional Nord-Pas de Calais

Des soutiens par le biais des contrats territoriaux de développement

“Sans budget spécifique dédié à ce jour, il s'agit de rechercher des financements pour les PTCE, à travers notamment leur inscription dans les contractualisations avec les territoires (Pays, Parcs...) par le biais des Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA). La diversité des projets et des contextes fait qu'il est impossible de définir une posture sur les modes de financements et leurs répartitions entre les différentes collectivités. Il s'agit de susciter des accords à différents échelons pour que chacun agisse dans le respect de ses compétences.”

Cyril Kretzschmar
conseiller délégué au conseil régional Rhône-Alpes



Des subventions pluriannuelles dans une perspective d'autonomisation

“La région Bourgogne soutient les PTCE par le biais de sa politique ESS « Actions innovantes et structurantes des territoires » permettant de financer des études, des investissements (petit matériel), et des charges de fonctionnement. Le soutien est pluriannuel (3 ans) dans une perspective d'autonomisation (ou tout du moins d'augmentation forte de la part d'autofinancement), conditionnée à l'obtention de l'aide de l'Etat sur l'appel à projet PTCE gouvernemental. Les collectivités doivent soutenir l'émergence, mais les projets doivent faire la preuve de leur viabilité économique, de leur capacité d'autofinancement.”

Philippe Hervieu
vice-président du conseil régional de Bourgogne

La Région impulse le soutien financier à l'amorçage et démarrage

“La région Pays de la Loire intervient financièrement pour l'émergence (ou l'amorçage) puis en complément au démarrage des projets de coopération (25k€ à chaque étape), dans l'objectif d'une prise de relais et d'un accompagnement par les territoires d'implantation. Le premier soutien permet un travail d'identification et d'interconnaissance des acteurs, ainsi que la formalisation du projet. L'aide au démarrage permet de soutenir le lancement des activités. Ainsi, un PTCE peut bénéficier d'une aide totale de 50k€, sans distinction entre investissement et fonctionnement, répartie sur 2 ans minimum. Ces aides au lancement et à l'animation ont été élaborées de façon expérimentale et seront à aménager en fonction des besoins. L'important est de rester très ouvert aux initiatives pour ne rien manquer de ce qui émerge des territoires.”

Fabienne Renaud
conseillère régionale des Pays de la Loire déléguée à l'ESS



La coopération comme axe transversal

“Pour la communauté urbaine de Lille Métropole, les PTCE apparaissent dans le programme d'actions de sa politique ESS qui vise à impulser une filière de référence sur l'ESS. Elle y mobilise des moyens importants. En parallèle, elle encourage les coopérations avec un appel à projets permanent dont l'un des objectifs est la coopération-mutualisation. C'est un objectif transversal de l'agglomération.”

Malika Bohem-Monnier
responsable unité fonctionnelle ESS, emploi à la communauté urbaine de Lille Métropole

Appel à Manifestation d'Intérêt pour favoriser l'émergence des projets collectifs

“Le soutien à la structuration et au développement des coopérations économiques inter-entreprises a interrogé la collectivité dans son orientation, son positionnement et son mode d'intervention. Par son Appel à Manifestation d'Intérêt, le Conseil régional souhaite « favoriser l'inscription des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans un réseau de territoire leur permettant, d'une part l'observation et le partage d'analyse des réalités territoriales et sectorielles et, d'autre part, le développement de coopération, entre différents acteurs et secteurs, favorable à la création d'activités et d'emplois ». L'AMI permet d'identifier et soutenir les démarches émergentes entre collectifs d'acteurs déjà constitués. Son approche ouverte est précisée par le Règlement d'intervention : il n'est pas nécessaire d'avoir une structure porteuse pour manifester son intérêt (le soutien financier pouvant être réparti sur différents porteurs au sein du regroupement). L'autonomisation de la démarche doit être envisagée dès le départ afin de la sécuriser sur le long terme. Le contexte financier des collectivités incite à la prudence concernant les besoins récurrents d'aides au fonctionnement. En revanche, plusieurs dispositifs peuvent être actionnés au profit des PTCE, sur le soutien aux Groupements d'Employeurs par exemple, ou encore les aides à la création d'emploi de type « Emplois Tremplin » (soutien au poste dégressive sur 3 ans).”

Céline Coubard - chargée de mission ESS au conseil régional Île-de-France



4 RÔLES STRATÉGIQUES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'inscription la plus emblématique des PTCE dans les politiques publiques est celle débattue dans le cadre de la loi sur l'ESS et l'appel à projets gouvernemental lancé en juillet 2013. Quelques collectivités pionnières ont inscrit les PTCE dans leurs schémas d'agglomération⁴. Les PTCE commencent à apparaître dans les schémas des régions et des départements. La présence d'élus en charge de l'économie sociale et solidaire et de la structuration de l'ESS au sein des collectivités est un levier fort pour intégrer les PTCE à l'action publique.

Les PTCE en phase avec les orientations européennes sur l'innovation

L'innovation est un axe fort des politiques européennes 2014-2020, qui se décline dans les Stratégies Régionales de l'Innovation (SRI). Les PTCE peuvent légitimement trouver leur place sur la question de l'innovation sociale, qui permet la mobilisation à terme de financements structurels européens.

Dans la relation État-Région au travers des Contrats de projets

L'inscription de l'ESS dans les Contrats de projets État-Région est l'un des outils stratégiques structurants où la reconnaissance de l'ESS peut permettre de mobiliser des moyens importants au bénéfice des PTCE.

Au plan régional dans les Schémas régionaux de développement

L'ensemble des régions témoignent de la présence croissante de l'ESS au sein des Schémas Régionaux de Développement Economique (SRDE), outils structurants parfois déclinés en programmes d'actions spécifiques pour l'ESS sous différentes appellations (PROGRESS, PRDESS...). Même si les PTCE sont trop récents pour être inscrits dans la plupart des schémas actuels, on peut noter l'inscription de la coopération économique et des PTCE en tant que tels dans certains programmes régionaux de l'ESS.



Les démarches de PTCE donnent du crédit à l'innovation sociale

“Un nouveau contrat sectoriel de l'ESS est en cours d'élaboration (juin 2014) qui devrait voir figurer les PTCE en bonne place, permettant leur inscription dans les cahiers thématiques des CDDRA. Le SRDE voté en 2011 formule des axes politiques favorables aux coopérations économiques territoriales. Si les PTCE n'apparaissent pas en tant que tels, ils apparaissent dans la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), document préalable aux Programmes Opérationnels des Fonds Structurels Européens (FSE). La SRI Europe intègre complètement l'innovation sociale. Les acquis des démarches engagées avec les 4 PTCE de la Région ont permis de crédibiliser la démarche de la Région sur les axes européens, et permettront de mobiliser des financements Feder/Feader et FSE sur les PTCE. L'innovation sociale est l'un des axes stratégiques de développement de l'innovation en Rhône-Alpes. Enfin, les PTCE seront présents dans le prochain SRDEI de 2015.”

Cyril Kretschmar - conseiller délégué au conseil régional Rhône-Alpes



Contrat État Région en Bourgogne

“L'ESS est présente dans le schéma régional depuis 2005, de façon plus forte aujourd'hui dans le nouveau schéma avec le PRDESS (Programme Régional de Développement de l'ESS). Un récent dialogue instauré avec l'Etat par l'intermédiaire du responsable ESS de la préfecture de région a permis l'inscription de l'ESS dans le cadre du prochain Contrat de projet État-Région, avec pour projet d'y associer des collectivités locales, conseils généraux et Pays, dans un second temps. La reconnaissance par l'Etat devrait être un levier important de mobilisation. Si l'inscription des PTCE dans le SDREI de la région Bourgogne n'a pas été possible, elle le sera dans le cadre des Programmes Opérationnels.”

Philippe Hervieu
vice-président du conseil régional de Bourgogne



La coopération au cœur du PACTE Lorraine

“La région Lorraine vient de signer un Pacte avec l'Etat, contrat de nouvelle génération « au service de la reconquête industrielle, du redressement de l'économie et du développement équilibré des territoires ». Il fixe 3 objectifs, 17 actions opérationnelles ciblées à réaliser en 3 ans tournées vers l'innovation dans les entreprises, 1,5 milliard d'euros d'investissements et la création de plus de 16 000 emplois à horizon 2018. Les PTCE n'étant pas inscrits dans les différents projets et schémas de la Région, ils apparaissent dans ce cadre qui doit permettre un double financement à parité entre l'Etat et la Région. Le PACTE Lorraine comporte 3 volets (la vallée des matériaux, les filières innovantes - agriculture, bois, santé - et l'attractivité des territoires) où le champ de l'ESS est impliqué sous l'angle de l'innovation sociale sur les territoires. Des budgets sont mobilisés pour un travail d'identification et de soutien aux projets sur 3 ans.”

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
conseillère régionale de Lorraine déléguée à l'économie sociale



Un PTCE inscrit dans le règlement d'intervention la politique régionale de l'ESS

“La région Aquitaine a progressivement développé ses politiques en faveur de l'économie sociale et solidaire, initiées en 2001 en soutien à l'insertion par l'activité économique. Dans une logique de soutien aux initiatives d'acteurs, elle procède par appels à projet à la coopération en 2008 puis renouvelle l'opération aujourd'hui en distinguant plusieurs formes de soutiens à la création et la mutualisation d'emploi, et à la coopération dans une démarche ouverte à l'expérimentation et au développement de pôles de compétences (fonctions au service d'acteurs de l'ESS). En complément, un appel à manifestation d'intérêt autour de l'innovation sociale peut venir en appui des dynamiques de PTCE. La politique de soutien à l'ESS est synthétisée dans le Règlement d'Intervention régional dédié à l'ESS et l'Innovation sociale qui rappelle les différents dispositifs et témoigne du soutien au PTCE Sud Aquitain. Cette ligne est amenée à évoluer dans les années à venir en fonction de l'évolution des logiques de PTCE et des initiatives qui émergent.”

Bérénice Delpeyrat-Vincent
vice-présidente à l'innovation sociale du conseil régional Aquitaine

Région Île-de-France, les PTCE inscrits dans la SRDEI

Les PTCE et l'innovation sociale sont inscrits dans la Stratégie Régionale de développement économique et d'innovation en tant que nouveaux champs d'intervention. Leur prise en compte est précisée par le rapport cadre de l'ESS fin 2012 en tant que nouveaux dispositifs en faveur de la structuration de l'ESS, donnant lieu à l'appel à manifestation d'intérêt engagé en 2013. Le principe des futurs Pôles Territoriaux de Coopération Economique est de construire des synergies entre les structures de l'ESS d'un territoire de référence mais aussi avec d'autres parties prenantes (universités, collectivités, TPE-PME « classiques »...). Ces coopérations devraient avoir un effet de levier favorable au développement des activités d'économie sociale et solidaire, en lien notamment avec les Pactes pour le développement des territoires.



Un travail rapproché des différentes collectivités

“L'inscription des PTCE dans la politique du Conseil général est en cours de réflexion, mais peut d'ores et déjà relever du dispositif départemental de soutien aux « projets innovants de l'ESS ». Sur le plan territorial, le Département est à l'origine des contrats de territoires avec les EPCI qui en sont à leur deuxième génération. Ils ont pour principe d'accompagner les convergences entre les projets de territoire intercommunaux et celui du Département, dans un travail rapproché des élus et services des différentes collectivités permettant de mobiliser des fonds mis à la disposition de l'EPCI pour des investissements et du fonctionnement.”

Jean-Yves PRAUD, vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine

⁴ Voir en annexes (page 41) des extraits de schémas régionaux, départementaux et d'Agglomérations faisant référence aux PTCE.

Une stratégie d'articulation des régions et départements avec les EPCI

Les régions et départements développent de nombreuses politiques de contractualisation avec les intercommunalités (EPCI). Elles visent le soutien de projets de territoire sur la base de convergences d'intérêts des différents partenaires. Le rôle structurant des PTCE permet de les inscrire dans ces cadres et ainsi de générer un effet d'entraînement des différentes collectivités.

Les régions animatrices des démarches collectives sur leur territoire

La compétence économique des régions et leur taille incitent nombre d'entre elles à se positionner sur l'animation et de la coordination des démarches PTCE à l'échelle régionale. Sur la base de rencontres collectives des porteurs de projets, et suivant des logiques participatives et d'échanges de pratiques, des premiers travaux collectifs s'organisent. Ces processus peuvent s'associer les compétences de chercheurs et universitaires. Ils favorisent l'interconnaissance et participent de la structuration des PTCE en les inscrivant dans des démarches réflexives, d'identification des bonnes pratiques et de partage d'outils.



Lancement d'une dynamique collective, un premier temps pour l'interconnaissance

“La Région Lorraine accompagne la progression des PTCE par du conseil et par la rencontre et la mise en relation des acteurs sur les territoires. Dans sa fonction d'animation régionale, elle entend créer une dynamique collective des PTCE afin dans un premier temps qu'ils se connaissent entre eux. Dans une autre phase, elle se positionnera dans un accompagnement financier (en soutien au potentiel de création emploi et activité) sous l'angle de l'innovation sociale (liée à la dimension multi partenariale des projets).”

Aujourd'hui, le conseil régional a adapté ses dispositifs de soutien aux entreprises de l'ESS afin d'accompagner l'émergence et le développement des PTCE lorrains, mais étudie aussi de potentielles aides sous l'angle des soutiens aux territoires.”

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
conseillère régionale de Lorraine déléguée à l'Économie Sociale



Les fonds territoriaux comme leviers de financement

“Les PTCE servent des politiques sectorielles (service aux personnes, mobilité, action culture...), d'aménagement du territoire et de développement local. Ils sont peu soutenus directement, mais plutôt par le biais des fonds territoriaux mobilisés dans le cadre de Contrats Durables de Développement Rhône-Alpes (CDDRA). Le soutien politique est fort, notamment relayé par le président de Région lors de la conférence sociale, mais sans moyens de financement fléchés. L'absence de marges de manœuvre limite donc l'intervention de la Région qui arrive toutefois à mobiliser 30k€ ou 40k€ par projet.”

L'animation d'une dynamique collective des PTCE

Dans une logique d'animation régionale, le Conseil régional, la CRESS et le Coorace ont suscité la création d'une organisation régionale associant les 4 PTCE identifiés sur le territoire puis en l'élargissant aux nouveaux projets. La Région n'ayant pas les moyens d'assumer la coordination, celle-ci est portée par les organisations impliquées dans la démarche nationale (par le Coorace, puis par la CRESS). Cette plateforme assure une fonction de repérage et de suivi opérationnel du processus de développement des PTCE. Elle a permis à la Région de se positionner en soutien à l'ensemble des candidats répondant à l'appel à projet gouvernemental.”

Cyril Kretzschmar
conseiller délégué au conseil régional Rhône-Alpes

L'effet d'entraînement par la contractualisation avec les EPCI

“Le Conseil général contractualise avec tous les EPCI du département dans le cadre de son soutien aux projets de territoires. Si les PTCE sont inscrits par principe dans la politique du Département sans que des moyens leurs soient directement alloués, ils devraient en bénéficier pour partie dans un effet d'entraînement des intercommunalités.”

Isabelle Ghoris - cheffe de mission du développement de l'ESS au Conseil général du Pas-de-Calais

Une capacité d'animation à l'échelle régionale en complément du soutien financier

En Île-de-France, le rôle de la Région est essentiellement axé sur une fonction « d'animation régionale » et de soutien financier. Les services régionaux participent au repérage et à la mise en relation des initiatives mais n'ont pas vocation à accompagner les démarches de PTCE notamment du fait d'un territoire vaste et dense. L'échelon le plus pertinent sur l'expertise et l'accompagnement semble aujourd'hui celui des communautés d'agglomération, plus en proximité des populations et des porteurs de projets.

Céline Coubard - chargée de mission ESS au conseil régional Île-de-France

[Repères]

Focus...

4 thématiques sur les questions de transversalité, de lieu, de viabilité économique et de ruralité

[Afin de compléter la présentation de repères quant aux rôles des collectivités dans les dynamiques de PTCE, quatre sujets d'attention font l'objet d'un éclairage particulier :

- **La transversalité** au sein des collectivités territoriales
- **Le lieu** : levier opérationnel, économique et stratégique
- **La viabilité économique**, l'amorçage et la coordination
- Les spécificités de la coopération **en milieu rural**]

1 LA TRANSVERSALITÉ AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les PTCE couvrent des territoires et des champs d'activités qui traversent plusieurs domaines de compétences. Mixant les secteurs (culture, agriculture) et domaines d'intervention (insertion, développement économique), ils se confrontent aux cloisonnements des services, des compétences et des territoires.

Cette réalité est ressentie tant par les acteurs que par les élus et techniciens. **La question de la transversalité au sein des collectivités est un frein au développement des PTCE**, et plus largement de l'économie sociale et solidaire. Elle est plus ou moins prégnante en fonction de leur taille.

Dans les communes et intercommunalités, **le nombre réduit d'élus et les services de petites tailles facilitent l'approche transversale des projets**. Au sein de l'exécutif comme sur le terrain, les élus sont en capacité d'être en relation avec les responsables politiques et les porteurs de projets en proximité. Dans les services des collectivités, les personnels en charge des dossiers suivent cette même dynamique de collaboration inter-services.

Ce mode de collaboration interne **n'est plus efficace pour les collectivités de plus grande taille**. Aussi, des principes de fonctionnement sont mis en œuvre pour favoriser le traitement transversal et territorialisé des dossiers, par un travail de mise en relation entre les services et par une structuration territorialisée des politiques.

Le rôle des personnels des collectivités est souligné dans leurs fonctions complexes de sensibilisation, de conseil, de coordination. Le positionnement de l'exécutif (par la voix des présidents par exemple) en faveur de l'ESS, la présence d'élus en charge de ces questions, sont des leviers importants pour renforcer la prise en compte transversale de l'ESS. Elle l'est d'autant plus que la direction générale des services y est sensibilisée.

Des objets et supports à la collaboration sont témoignés, par le biais des Agendas 21 par exemple, pour leurs entrées transversales. L'établissement d'outils de référence, tel que témoigné avec le « Pacte pour le développement des territoires » en Île-de-France, permet de structurer une démarche transversale entre services et territoires.

Dans l'ensemble, nous constatons un développement des approches transversales par « contamination », progressivement et demandant beaucoup de temps pour établir des relations, pour participer aux multiples espaces de rencontres et de travail, formels et informels.

Une organisation en mode projet

“Les modes d'organisation sont de plus en plus transverses au sein des communes, voire mutualisés au sein de la Communauté de communes du Pays de Commercy à l'exemple des services juridiques. Des réunions hebdomadaires inter-services et un mode d'organisation par projet (désignation de chefs de projets qui prennent en charge la coordination, le suivi et le développement des actions) est tout à fait opérant et favorise l'implication de tous.”

Olivier Guckert
maire adjoint de Commercy (55), président de Savecom



Une équipe projet transversale au sein de la collectivité, articulée avec un comité de pilotage de l'ESS large

“Depuis 2011, la gouvernance politique de l'ESS au sein de l'agglomération est portée par le vice-président à l'action économique en lien avec celui de l'équilibre social. Son pilotage est passé du pôle social au pôle développement économique. Une équipe-projet transversale a été mise en place avec le développement économique (économie, agriculture et tourisme), le pôle social, la maison de l'emploi, le pôle environnement (Agenda 21), et un technicien du Syndicat mixte du Sud Grésivaudan. Enfin, un comité de pilotage ESS au sein de la CAPV existe depuis 2011 associant des élus de la commission économique, de la commission sociale, la Région, le Département, des groupements d'entreprises, des structures de l'insertion et de l'ESS.”

Sylvie Billès - directrice adjointe du service économique et chef de projet ESS,
Coralie Marcelo - chargée de mission ESS de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais

L'ESS en appui à l'évolution des différents services des collectivités

“Le positionnement du Président du Conseil général et le rattachement des services de l'ESS auprès de la direction générale des services favorisent la collaboration avec l'ensemble des services. Les techniciens en charge de l'ESS viennent en appui aux différents services du département avec le filtre polarisant de l'ESS. Au-delà des collaborations sur les projets, des fonctionnements et procédures de la collectivité sont peu à peu orientés sur des valeurs de l'ESS (marchés publics des achats de matériels et du restaurant administratif vers les circuits courts et produits biologiques). Des personnes ressources sur différentes directions ont été identifiées et missionnées par le DGS pour assurer la coordination entre les différents territoires et partenaires.”

Isabelle Ghoris
cheffe de mission du développement de l'ESS au conseil général du Pas-de-Calais

La prise en compte de la transversalité de l'ESS progresse au sein des collectivités

“Un des objectifs des PTCE est de faciliter la transversalité, à l'image des politiques ESS. À la Communauté urbaine, l'économie sociale et solidaire est pleinement intégrée à la direction du développement économique, en lien direct avec les questions de l'emploi et l'insertion. L'intégration de projets de coopération économique avec les parcs d'activités et les filières d'excellence ouvrent des possibilités de mutualisation qui dépassent les capacités des politiques ESS. C'est ce qui est projeté avec le PTCE Lille MétroPôle Solidaire co-construit avec Initiatives et Cité. Des correspondants ESS existent sur chacun des pôles de la métropole, qui se réunissent régulièrement (tous les 2 mois), permettant d'informer et coordonner l'accompagnement des projets et de remplir des fonctions de veille et de repérage.”

Malika Bohem-Monnier
responsable unité fonctionnelle ESS, emploi à la communauté urbaine de Lille Métropole

Une organisation formelle de la transversalité

“Les différents pôles de la Région ont été amenés à travailler ensemble, à connaître peu à peu l'ESS et à décloisonner leurs services. Les PTCE, par leur entrée territoriale, impliquent une étroite collaboration entre les pôles territoire et économie. Les complémentarités enrichissent l'analyse des projets. Le travail de la Région sur les 12 filières qu'elle a identifiées (dont l'ESS) se fait aussi en transversalité, au sein de groupes de travail formels. Cette organisation a nécessité la mise en place d'un plan de travail et l'instauration de gouvernances précises pour chaque filière (comités de pilotages mensuels associant plusieurs services de la région et partenaires - Etat, Conseil Généraux, Université...). Cette organisation collaborative permet le repérage et la mise en œuvre de projets communs et la coordination du portage en fonction des acteurs. C'est de la co-construction entre pouvoirs publics.”

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine conseillère régionale de Lorraine déléguée à l'économie sociale

Une politique d'animation et de soutien à l'ESS

“Le département de Meurthe-et-Moselle a réorienté son action économique et a posé les bases d'un développement s'appuyant sur une économie solidaire qui priorise, respecte et valorise ressources et richesses des personnes et des territoires. Cette démarche co-construite avec les habitants et acteurs, au cours des ateliers départementaux puis de la Fabrique départementale de l'économie solidaire, a permis d'arrêter 4 axes stratégiques (accompagnement à l'émergence et à la création d'activités, pérennisation des activités et emplois, accès aux financements, valorisation et promotion de l'ESS) pour l'appui du Conseil général au développement d'une économie solidaire, aux plans territorial et départemental. Afin de porter pleinement cette politique publique, une réorganisation interne a donné lieu à la fusion des services de l'insertion et du développement économique avec la création d'une direction de l'économie solidaire et de l'insertion et de 6 postes de chargé territorial de l'économie solidaire.”

Sylvie Chapron & Catherine Mengel
chargées de mission à la direction de l'économie solidaire et de l'insertion au Conseil général de Meurthe-et-Moselle



2 LIEU : LEVIER OPÉRATIONNEL, ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE

Pour une grande part d'entre eux, les projets territoriaux de coopération économique intègrent la gestion d'un équipement immobilier ou foncier. Zone d'activité, espace de « co-working », hôtel d'entreprise... Autant de représentations de lieux de développement qui sont autant d'objets de mutualisation.

Aussi, la question du lieu au sens large (bureaux, local d'entreprise, terrains agricoles, zones d'activités) répond à plusieurs besoins des acteurs et peut remplir des fonctions stratégiques et opérationnelles à souligner :

- Le lieu est un **outil d'identification et de visibilité** de l'ESS, un endroit qui donne à voir et qui matérialise la coopération. Il participe à la sensibilisation des populations et des acteurs qui y trouvent un point d'ancrage de l'ESS.
- Le lieu est un **espace de coopération** où se réunissent les acteurs, espace d'émulation où se construisent les coopérations. Les lieux de travail mutualisés favorisent l'interconnaissance et le brassage entre les porteurs de projets.
- Le lieu est un **objet de mutualisation** qui participe du modèle économique du PTCE, par la location d'espaces de travail et le développement de services (administration, gestion, conciergerie...).
- Le lieu est un **levier d'implication des collectivités** qui sont en capacité d'investir dans le cadre d'aménagement de zones d'activités ou de reconversion de patrimoine.

Ces constats et attendus amènent à considérer la question immobilière et foncière comme un levier important au plan opérationnel, économique et stratégique. Elle inscrit les PTCE dans les politiques d'aménagement des territoires avec un intérêt réciproque des collectivités, qui favorisent le développement économique solidaire de certains territoires, et des acteurs qui trouvent ainsi des appuis en termes de financements et de trésorerie.

Il est à noter toutefois que l'investissement immobilier et foncier ne suffit pas à la création de dynamiques de coopération qui vont au-delà de la mise en commun de moyens. Aussi, des points de vigilance sont témoignés par les acteurs :

- les projets immobiliers sont des projets longs et complexes à mettre en œuvre. Ils peuvent avoir un effet démobilisateur dans le temps ;
- ils peuvent impacter la relation entre les acteurs et les partenaires publics, par la complexité des sujets (techniques, économiques, financiers, architecture...) et par le rôle enfermant qu'ils font jouer à chacun (investisseur-bénéficiaire, propriétaire-locataire) ;
- enfin, l'implantation dans un bâtiment a un effet sur les acteurs qui peuvent avoir une tendance à l'institutionnalisation vécue comme un frein à la créativité, à l'innovation et à la relation directe aux habitants et aux acteurs.

Le Périscope sur une zone d'activité pour l'ESS



“La volonté de créer un pôle de coopération d'économie solidaire est inscrite dans l'Agenda 21 de l'agglomération. Le projet de PTCE est la prolongation du projet de Maison de l'ESS de Ramonville qui a pris du retard pour des questions foncières. Il comprend l'aménagement d'une zone d'activité de 4ha pour l'économie sociale et solidaire. La zone à créer entre dans l'aménagement d'une ZAC financée par l'agglomération du Sicoval. Ce soutien à l'investissement doit permettre une location des espaces à moindre coût pour les acteurs et ainsi participer d'un modèle économique équilibré.”

Henri Arévalo
vice-président de la
communauté d'agglomération du Sicoval (31)

LES ARTICULTEURS

L'Agora moderne

Le lieu, « l'Agora moderne » pour les Articulteurs, est une vitrine externe qui donne de la lisibilité et de l'attractivité. C'est aussi un outil de l'innovation où se croise une multitude d'actions et de fonctions, ouvert, appropriable par tous.



3 VIABILITÉ ÉCONOMIQUE, AMORÇAGE ET COORDINATION

Le stade d'émergence et de développement de l'ensemble des PTCE ne permet pas de tirer d'enseignements quant à la pérennisation des projets. Pour leur grande majorité, les porteurs de projets sont confrontés à de réelles difficultés quant à la stabilisation d'un fonctionnement économique équilibré.

Le temps de l'émergence est un premier obstacle à franchir.

En effet, une des spécificités des processus de coopération est qu'ils se développent sur un temps long. La coopération nécessite que s'instaure une relation de confiance entre les acteurs, souvent à l'appui de premières collaborations qui permettent de mieux se connaître.

Les collectivités témoignent clairement de **leur volonté d'implication au démarrage**, mais laissent ouvertes les questions de la consolidation des activités et de leur intervention en soutien à la pérennisation des projets.

Les collectivités sont dans l'impossibilité de se positionner à moyen terme et posent comme principe l'autonomisation des initiatives.

Ce qui peut s'entendre dans le cadre de la production de biens et de services marchands est à considérer en fonction des activités développées. **Les PTCE développent une part importante de services dits de second niveau** (animation collective et coordination, parcours professionnels, qualification de l'emploi...) qui ne peuvent s'inscrire dans des logiques marchandes. Le soutien à la pérennisation reste un sujet à explorer et à étudier au regard des projets en cours.



Sortir des logiques subventionnelles

“Il y a 10 ans, les acteurs de l'ESS étaient sur des réflexes de subventionnement. Aujourd'hui, ils doivent se mettre dans des démarches proactives, mixant les financements et acteurs économiques (ESS, artisanat, industries...). C'est la notion de territoire qui les rapproche, dans une recherche de cercle vertueux.”

Fabienne Renaud
Conseillère régionale des Pays de la Loire déléguée à l'ESS

La taille « critique » pour atteindre une viabilité économique

“Pour l'Agglomération, le rôle premier de la collectivité est le repérage, l'émergence et la mise en relation des initiatives. Ensuite vient le temps de l'accompagnement où les projets peuvent intégrer les différentes pépinières du territoire. Le principe d'un soutien à l'amorçage, dans une logique d'autonomisation à 3 ans, est la règle générale. Elle est aussi appliquée sur les pôles de compétitivité, faisant ressortir l'enjeu de développer des coopérations dans l'objectif d'atteindre des tailles « critiques » de viabilité économique des structures. D'où l'importance du travail approfondi sur les modèles économiques, même sur les pôles de compétitivité, où l'obligation de 50% de financements privés imposée par l'Etat pose des difficultés. Globalement, la capacité des filières professionnelles et des acteurs à financer des outils mutualisés reste très limitée, et interroge les modèles économiques des PTCE.”

Nathalie Guichard - directrice du développement économique à Clermont Communauté

“Le temps est un élément clé du bon fonctionnement de ce type de structure. La coopération ne se décrète pas, elle s'instaure progressivement, en même temps que la relation de confiance s'établit entre les dirigeants.”

Éléna Fernandes - coordinatrice d'Initiatives et Cité

Le financement des fonctions de coordination, un investissement de long terme

Les PTCE doivent bénéficier d'un soutien des collectivités, socle indispensable au développement de l'ingénierie territoriale nécessaire. Ils apportent des réponses en termes de capacité d'innovation, de mise en synergie, qui accompagnent les politiques socio-économiques. En créant les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans la logique de professionnalisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, le pôle participe du développement territorial. L'hybridation économique est un principe clairement recherché, mais si 80% de l'économie consolidée des structures est marchande, les 20% restants couvrent des fonctions de coordination auxquelles les pouvoirs publics doivent contribuer. Dans la recherche d'un équilibre économique, les PTCE doivent prendre garde à rester dans des logiques de co-construction et ne pas, par exemple, dévoyer leur objet par trop de réponses à des appels d'offres. Ils doivent asseoir le socle de leur action sur le long terme, notamment concernant l'ingénierie de coordination. La puissance publique a la capacité de s'inscrire dans un temps long, indispensable aux démarches de coopérations économiques territoriales.

DE FIL EN RÉSEAUX

L'économie circulaire et la relocalisation d'activités

Le fonctionnement économique de De fil en réseaux est très dépendant des financements publics, liés aux services rendus aux populations. La petite taille des collectivités en milieu rural limite leur capacité d'intervention, et fragilise les structures qui en dépendent. La stratégie de De fil en réseaux est basée sur la relocalisation et l'économie circulaire en abordant les domaines prioritaires de l'habitat, de l'énergie, de l'agriculture, des services de proximité.

PÔLE SUD AQUITAIN

4 LES SPÉCIFICITÉS DE LA COOPÉRATION EN MILIEU RURAL

Les spécificités de la ruralité méritent d'être soulignées tant elles impactent les problématiques et les démarches de coopération. Le monde rural est confronté à des phénomènes de désertification, de vieillissement et d'appauvrissement des populations, renforçant la nécessité de trouver des réponses nouvelles par un développement local durable.

La qualité de l'environnement, les savoir-faire, le patrimoine naturel et culturel... sont autant d'atouts de ces territoires. Restent que les **freins témoignés relatifs à la faible densité des acteurs** (économiques et sociaux) et à la **faiblesse des moyens publics** sont particulièrement difficiles à dépasser.

Ces problématiques spécifiques appellent les acteurs en milieu rural à **des démarches singulières et à s'inscrire dans des logiques participatives fortes**. La mobilisation et l'implication des habitants devenant une pratique fondamentale de développement des projets.

Des PTCE "bouclier rural"



"Les PTCE sont un concept intéressant, notamment pour le développement rural, pour faire face aux problèmes de désertification, d'appauvrissement, de vieillissement des populations. Ils peuvent être une forme de remède, un « bouclier » rural."

Philippe Hervieu
vice-président du conseil régional de Bourgogne

La carence de leviers économiques en milieu rural

"Des approches spécifiques aux territoires ruraux, plus tournés sur le vivre ensemble, luttent contre la désertification et la précarité, là où les leviers de développement économique sont difficiles à activer. Les PTCE ruraux mettent en œuvre une somme d'actions, moins en lien avec l'économie marchande, mais pas moins indispensables."

Sylvie Chapron & Catherine Mengel

chargées de mission à la direction de l'économie solidaire et de l'insertion au conseil général de Meurthe-et-Moselle

Une démarche empirique participative

De fil en réseaux s'est construit de façon empirique, à partir de la volonté d'habitants de lutter contre la désertification de leur territoire. La capacité du collectif à élaborer des réponses citoyennes aux problématiques locales l'a amené à jouer un rôle reconnu en faveur de l'accueil de nouveaux habitants par le Parc naturel régional de Millevaches. L'existence de diagnostic n'est pas indispensable, au début, mais devient assez vite nécessaire pour une meilleure lecture du territoire et une réflexion prospective. Dans les faits, les actions s'engagent par la rencontre de personnes qui témoignent de leurs problématiques au sein de groupes de travail citoyens. « C'est ce qui fait qu'on est en lien avec les habitants, mais l'empirisme prend du temps ! »

DE FIL EN RÉSEAUX



LES ARTICULTEURS

Le territoire : capital de développement des activités

Les Articulteurs sont le fruit d'un processus et non l'adaptation d'un modèle. Leur vision, basée sur « la culture comme levier de développement » considère qu'en l'absence de marché porteur en milieu rural, ce sont les ressources du territoire qui constituent le capital de développement des activités. Les richesses liées à l'identité du territoire (la culture de la pomme, les pratiques artistiques, les événements populaires...) sont les supports de développement de projets participatifs, associant professionnels et habitants.

[Repères]

PTCE
&
collectivités
locales

Retours sur la rencontre du 28 février 2014

[Synthèse et expressions glanées lors de la journée de rendu de l'étude PTCE le 28 février 2014 au conseil régional d'Île-de-France]

PROGRAMME

10 h > Accueil de la journée

- **Jean-Paul Planchou**, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, chargé du développement économique et de l'innovation, et
- **Christiane Bouchart**, présidente du RTES
- **Henri Arévalo**, vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval, vice-président du RTES

10h15 > Le rôle des collectivités locales dans les démarches de PTCE : principaux enseignements de l'étude menée par l'Atelier Coopératif pour le RTES

Étude conduite durant 8 mois, 42 PTCE interviewés, 13 pôles étudiés à la loupe, plus de 30 entretiens avec des responsables de projets et représentants de collectivités

11h15 > Retours et regards complémentaires de pôles étudiés et des collectivités partenaires

Quelle vision les collectivités ont-elles des PTCE et de leur rôle ? Comment prendre en compte ces pôles dans les politiques publiques ? Quelles sont leurs relations avec les acteurs et les territoires ? Quels sont les freins rencontrés et les leviers possibles ?

14h30 > 1ère table ronde / Les PTCE au cœur du développement territorial

Dans quelle mesure les PTCE, et plus largement les démarches de coopération économique solidaires dans les territoires, sont-elles une réponse pertinente au développement des territoires ?

- **Pierre Chapignac**, consultant, créateur du blog www.zonesmutantes.com
- **Isabelle Laudier**, chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche)
- **Amélie Artis**, socio-économiste, Institut d'Études politiques, Grenoble

15h30 > 2ème table ronde / Inscription des PTCE dans les politiques publiques nationale et locales

Comment favoriser la montée en puissance des PTCE ?

- **Philippe Hervieu**, vice-président au conseil régional de Bourgogne
- **Fanèlie Carrey-Conte**, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale
- **Christiane Bouchart**, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES

Avec plus de 160 participants, des témoignages riches, d'acteurs, d'élus, de techniciens, de citoyens, la journée «PTCE & collectivités locales», accueillie par le conseil régional d'Île-de-France le 28 février 2014, fut une belle réussite. Voici une synthèse des propos et des moments forts de cette rencontre organisée à l'occasion de la sortie de l'étude menée par l'Atelier Coopératif.

"LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT UN RÔLE DÉTERMINANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES PTCE."

Christiane Bouchart, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES



"La force du RTES, avec ses près de 130 collectivités adhérentes, de tous échelons, est de pouvoir mailler le territoire. En 2 ans, le sujet des PTCE a beaucoup avancé. Peu d'initiatives ont obtenu un succès si rapide : inscription dans le projet de loi ESS, qui montre l'importance que l'État lui accorde, appel à projets interministériel, même si on peut déplorer le montant financier qui n'est pas à la hauteur des enjeux, inscription dans plusieurs politiques publiques, et annonce d'un groupe de travail au niveau du conseil supérieur de l'ESS sur le sujet.

Les PTCE sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'ESS. En mettant l'accent sur la coopération entre acteurs, acteurs de l'ESS, de la formation, de la recherche, entreprises capitalistes et collectivités locales, les PTCE contribuent au développement territorial, explorent de nouvelles formes d'activités, d'emplois, de gouvernance. C'est un modèle précurseur de nouveaux modes de développement socio-économique. Aux côtés de l'État, les collectivités locales ont un rôle déterminant pour développer les PTCE.

Comment comprendre ces dynamiques ? Les conditions de réussite ? Quel est le rôle attendu des collectivités locales ? C'est le sujet de notre rencontre aujourd'hui."

Henri Arévalo, vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval, vice-président du RTES

"Aujourd'hui, deux approches portent des regards différents sur les PTCE : celle d'un outil territorial qui permettrait de générer et de développer des entreprises ou initiatives d'ESS, une logique d'instrument territorial, et de l'autre côté, celle d'un espace qui permet à des entreprises de l'ESS de se consolider réciproquement par le processus de coopération.

Quelle est la place et quel est le rôle des collectivités territoriales dans ces processus, avec deux positionnements extrêmes : des collectivités territoriales bailleurs de fonds qui viennent appuyer des démarches collectives d'intérêt général ou d'intérêt collectif d'utilité sociale ; des collectivités qui maîtrisent et sont les organisatrices du rassemblement.

L'enjeu majeur est cette question de changement d'échelle. Quelle est notre capacité à coopérer ? À trouver la juste mesure de nos positions pour créer ce changement d'échelle ? Il est de notre responsabilité de nous mettre en position d'intelligence collective pour que les choses changent vraiment et rapidement."

"LES PTCE SONT À LA JONCTION DE LA FORCE SOCIÉTALE ET DE LA VOLONTÉ POLITIQUE"

Jean-Paul Planchou, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, chargé du développement économique et de l'innovation

"Il faut inscrire le développement de l'ESS dans le développement économique de notre société. C'est intéressant de voir l'imprégnation progressive des valeurs de l'ESS, collaboratives, participatives, dans l'économie. Une mutation profonde affecte le monde et nos territoires.

Les PTCE sont à la jonction de la force sociétale et de la volonté politique, l'une identifie, marque et souligne les besoins qui ne sont pas satisfaits par l'économie de marché, et l'autre apporte son cadre juridique et son soutien technique et financier.

La région Île-de-France a intégré les PTCE comme élément stratégique. Depuis que nous avons inscrit les PTCE dans notre politique, une nouvelle dynamique s'est mise en place. Toutes ces dynamiques de terrain imprègnent la dimension économique et vont très certainement la recentrer vers l'homme. Ces valeurs que vous portez tous et toutes sont des valeurs de transition vers une autre approche et conception du monde. On n'est pas là pour opposer mais pour solidariser."

PÔLE SUD AQUITAIN

Les collectivités ont compris qu'en investissant dans l'ingénierie, dans le mode de faire, elles investissent sur l'innovation sociale

Jean Mougenot, Pôle Sud-Aquitain

"Le PTCE est issu d'un choix des élus de déléguer la question de la coopération économique dans un cadre de gouvernance partagée qu'est le comité de bassin d'emploi qui regroupe des représentants d'entreprises, de syndicats de salariés, d'associations locales et d'élus. Cette approche collective a amené le développement d'outils (restauration collective, mobilité, insertion, formation...) portés eux-aussi avec des méthodes et des cadres collectifs (SCIC...). Il est issu d'un constat partagé avec les élus du besoin de mettre en place des outils durables. Les enjeux : continuer à rapprocher et décloisonner les acteurs et sensibiliser aux enjeux de l'ESS. L'enjeu de fond pour nous est de proposer une économie intégrée : l'ESS ne doit pas être une économie sectorielle mais un mode de développement à part entière sur les territoires.

Notre modèle économique est un modèle hybride, en partie en autofinancement, mais certaines fonctions, comme celles de l'animation et de la coordination, ne rentrent pas dans des logiques marchandes et sont pour nous des fonctions «socles». Nous sommes dans un processus inscrit dans le temps, processus qui n'existerait pas s'il n'y avait pas une animation territoriale qui fasse travailler les acteurs ensemble, qui fasse le lien entre formation, R&D, création d'activités... Ce rôle d'animation est essentiel pour le développement du pôle. Les collectivités nous soutiennent dans la question de l'ingénierie ; elles ont compris que c'est en investissant dans le mode de faire qu'on investit dans l'innovation sociale. Plusieurs niveaux de collectivités soutiennent le pôle : commune, communauté de communes, Conseil général et Conseil régional, avec lequel on a notamment travaillé pour qu'il inscrive le soutien à l'animation du pôle dans son règlement d'Intervention."



INITIATIVES ET CITÉ

Les PTCE permettent de recréer des liens entre les acteurs des territoires

Sandrino Graceffa, Initiatives et Cité / LilleMétroPôle Solidaire

"En écoutant les témoignages, je suis toujours stupéfait de voir les similitudes entre les pôles et les convergences entre les projets qui ne se connaissent pas ! De notre côté, même si nous avons activement contribué à la réflexion, avec le Labo de l'ESS notamment, nous avions une petite appréhension sur les PTCE, et notamment sur la place de la puissance publique. Nous considérons que notre démarche de cluster était avant tout une démarche économique, la présence de la puissance publique dans nos projets pouvait constituer un frein aux coopérations économiques. Aujourd'hui, nous sommes à l'opposé en étant l'un des lauréats de l'appel à projets où la présence de la collectivité est la plus forte !

On est nombreux à partager ce sentiment, celui de ne pas être bien reconnu par les acteurs, y compris publics, de son propre territoire. La reconnaissance venant souvent plutôt de l'extérieur du territoire. La démarche PTCE, et les liens avec les collectivités, permet de re-légitimer notre présence sur le territoire et de créer des liens avec d'autres démarches de coopération et de filières (d'excellence par exemple). Nous travaillons avec deux pôles d'excellence : l'un sur les industries créatives et culturelles, l'autre sur les nouvelles technologies et le tertiaire supérieur. Le PTCE permet de recréer des liens entre des acteurs d'un territoire qui se connaissent mais n'arrivent pas ou n'arrivaient plus à travailler ensemble."

“LE PTCE EST UN OUTIL QUI ARRIVE À POINT NOMMÉ”

Patricia Andriot, vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne, vice-présidente du RTES



“Autour des questions économiques, nous sommes confrontés à un double défi : celui du court terme (résoudre les questions d'emplois immédiatement) et celui du long terme (l'accompagnement à la mutation). Deux enjeux qui ne sont pas toujours compatibles mais l'ESS peut et doit y contribuer. Le développement de l'ESS doit permettre d'imaginer un autre mode de développement économique, les PTCE nous y aident : oser le dépassement d'un modèle entraîne concrètement de nombreuses difficultés au quotidien, quand on doit répondre à des entreprises qui ferment ou aider au sauvetage d'emplois immédiat dans un contexte de contraintes budgétaires. Néanmoins, ces contraintes nous obligent à faire des choix et à sortir l'ESS de sa « vitrine ». Les PTCE sont un outil qui arrive à point nommé car il est un accélérateur de nos politiques publiques.”

Le PTCE est un accélérateur de lisibilité

Les régions sont en renégociation des fonds européens (qui sont dans le faire mieux avec moins et dans l'innovation), elles sont en discussion des plans Etat-régions (dans lesquels nous devons maintenir un volet de développement ESS), et en discussion autour de la décentralisation et de leur place dans le développement économique. Nous sommes donc à un moment particulier et devons inscrire l'ESS et les PTCE dans ces cadres contractuels. L'existence d'un PTCE sur un territoire donne une visibilité, une lisibilité, ouvre des portes et facilite l'inscription contractuelle et institutionnelle. Sans tomber dans le piège de l'instrumentalisation : le PTCE n'est pas l'outil de la collectivité. Chacun doit rester à sa bonne posture.

Le PTCE est accélérateur de décloisonnement

Sur les territoires, c'est important que les acteurs se parlent, qu'ils soient de l'économie publique, classique, de l'ESS. La condition : que les collectivités sachent travailler en cohérence et fassent de la mise en cohérence de leurs politiques. Concrètement, c'est avoir les mêmes cadres techniques, dans le montage des dossiers, les mêmes exigences budgétaires. Le PTCE doit être l'occasion d'avancer dans la cohérence des politiques publiques. D'ailleurs, l'ESS est une bonne occasion pour les régions de réfléchir à l'articulation, au chef de filat, à la coordination des politiques publiques en matière d'économie.

Le PTCE est un accélérateur de crédibilité et de démonstration de l'ESS

Nous convainçons que l'ESS est une alternative lorsqu'elle fera ses preuves en matière de développement d'emplois et de pérennité économique. C'est un enjeu essentiel. Et plusieurs conditions sont nécessaires.

- ne pas être dans la simple logique de mutualisation, les PTCE existent pour porter des projets nouveaux, qui ont une valeur ajoutée spécifique, qui ne naîtront pas de la simple mutualisation ;
- les régions doivent accompagner ces dynamiques, en contribuant par exemple au financement de l'animation. Il faut reconnaître cette ingénierie, c'est de là que naîtra la valeur ajoutée ;
- les collectivités ont un rôle à jouer dans la professionnalisation des acteurs et les régions doivent notamment utiliser leurs compétences (formation continue,...) autour de deux sujets majeurs : la gestion des budgets (notamment pour que la plus-value économique des associations puisse s'exercer pleinement) et les ressources humaines.”

“LA COLLECTIVITÉ FACILITE, IMPULSE, COORDONNE... MAIS NE PORTE PAS.”

Nicolas Charléty, vice-président en charge de l'animation économique, communauté d'agglomération du Pays Voironnais

“ Nous avons travaillé avec l'IEP de Grenoble pour recenser les acteurs de l'ESS du territoire, les liens entre eux et avec ceux de l'économie classique, et identifier les enjeux de coopération. Ce travail nous a permis de connaître un vivier d'initiatives et de constituer une partie du socle du futur PTCE. En 2012, en lien avec les structures de l'IAE, la collectivité a aidé à créer une association « Entrepreneurs solidaires du centre Isère ». Au-delà de la mutualisation, ce rapprochement a permis d'intégrer une vraie approche économique, qui n'était pas forcément dans la culture de ces structures, et de travailler avec les acteurs de l'économie classique, en sortant de l'approche « donneur d'ordre ».

La collectivité doit donner un cadre qui permet de favoriser le développement du secteur, elle a un rôle de facilitateur, d'ensemblier, de catalyseur. Elle impulse, peut coordonner, mais ne porte pas. Dans notre cas, nous avons joué le rôle de facilitateur, en mettant en lien notamment les acteurs de l'ESS avec de grands groupes de l'économie classique, en étant garant du sérieux de la démarche ; en mettant à disposition les études, données techniques que nous avons sur l'ESS, et en veillant à la cohérence du PTCE avec les actions de la collectivité. L'objectif : qu'Entrepreneurs solidaires, porteur du PTCE, soit reconnu comme un acteur économique à part entière. Cette aide au démarrage s'accompagne également d'un soutien financier.

Le PTCE est pour nous un outil du développement économique local et de l'innovation : il doit être une structure indépendante des collectivités. La collectivité a aujourd'hui un siège au conseil d'administration ; je suis de ceux qui pensent que nous ne devrions pas avoir un siège de droit parce que nous subventionnons, mais plutôt payer une adhésion qui nous donnerait éventuellement ce siège. Une adhésion qui nous donnerait la possibilité et le choix d'y adhérer ou pas.”

“ Dans des domaines un peu nouveaux et émergents comme l'ESS, on change la roue en roulant.”

Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente à l'innovation sociale du conseil régional Aquitaine



“L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique insufflée au niveau local”

“Notre projet, un des lauréats de l'appel interministériel, est d'abord une affaire de rencontres, ensuite une affaire de volonté et d'opportunité.

La rencontre avec une petite entreprise innovante qu'on a soutenue parce qu'elle met en avant la valeur ajoutée, l'innovation et l'humain, bref qui représente une économie qui me parle. Mais qui était échaudée par le temps passé dans les réponses aux appels à projets et le peu de résultat. Et la rencontre avec la MGEN qui voulait travailler avec la commune sur l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées.

Nous avons donc mis en place une réflexion commune, sur la mise en réseau de ces acteurs autour des personnes âgées, des dispositifs techniques innovants et des connaissances. La commune s'est emparée de l'enjeu « mise en réseau », en prenant en charge l'animation de ce réseau et du montage technique et humain du dossier. L'intérêt pour une petite commune est de voir la dynamique que cela insuffle sur le plan local, car d'autres entreprises commencent à s'intéresser à la manière dont nous pouvons travailler avec de grandes entreprises. Nous sommes en train d'imaginer comment ce type de partenariat pourrait s'étendre, nous réfléchissons déjà à d'autres projets, avec l'agglomération, avec d'autres grandes entreprises qui se sont montrées intéressées.

Je veux rompre avec cette idée que nos populations soient condamnées à n'être que les ouvriers, en emplois d'insertion, du tri sélectif des plus riches. Nous avons donc mis en place une autre idée : celle d'accompagner les habitants à s'inscrire dans les démarches économiques et à s'élever par la formation et l'accompagnement. Par exemple, avec ces mêmes entreprises, nous avons monté un fonds d'appui et de tutorat, à destination des jeunes ; les entreprises devenant partenaires, alimentant un fonds, financier mais aussi de tuteurs avec les réseaux d'associations locales. Conséquence directe et symbolique : les jeunes ont organisé eux-mêmes un forum de l'emploi et ont fait venir ces entreprises locales. À partir de cette expérience, ils ont créé une association pour le coaching des jeunes : ils ont en effet pensé qu'ils pourraient être plus efficaces pour prendre en charge ces questions.”

Alain Hajjaj, maire de La Verrière (78) - 6000 habitants

“Il devient urgent d'avoir une mise en cohérence entre les politiques publiques de l'Etat et celles des différents niveaux de collectivités.”

Danièle Cornet, vice-présidente de la communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne

“Le changement d'échelle de l'ESS ne passera pas seulement par le développement de nos structures mais par notre capacité à infuser et transformer de l'intérieur les façons de faire, et notamment grâce aux interactions des PTCE avec les acteurs de leurs territoires.”

Françoise Bernon, déléguée générale, Le Labo de l'ESS

“Ce n'est pas parce que le côté « vitrine » des pôles joue aujourd'hui positivement, qu'il faut tomber dans la caricature où chaque département ou chaque région doit avoir « son » PTCE.”

Bérénice Delpeyrat-Vincent, vice-présidente à l'innovation sociale du conseil régional Aquitaine

1 LES PTCE AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



“LES LOGIQUES DE COOPÉRATION ONT ÉMÉRgé BIEN AVANT L'ESS.”

Pierre Chapignac, consultant, créateur du blog www.zonesmutantes.com

“Les PTCE peuvent être comparés à des poissons-pilotes. Toutes les questions qui se posent dans les dynamiques d'ESS (coordination, démarches ascendantes et descendantes, hybridation...) sont abordées dans les pôles.

Nous vivons dans un monde en silos : l'urbanisme, l'économie, le social... qui ne communiquent pas ensemble et ont peu de transversalité intellectuelle. Il faut que ces silos se rencontrent et échangent. Il faut également travailler dans les interstices. Dans les champs principaux, rien de nouveau ne se développe. C'est par exemple dans l'interstice ESS que s'est incubée pendant de longues années l'innovation sociale.

Nous avons besoin, tous, d'innovation sociale, d'innovation politique, de faire autrement. Une rupture transverse touche toute la société et c'est à chacun d'entre nous de faire ce qu'il a à faire.

La coopération inter-entreprises est née dans les années 90, avec les clusters. Les logiques de coopération ont émergé bien avant l'ESS, qui n'en est que le prolongement et peut-être l'approfondissement.

Tout acte économique implique une coopération entre les hommes : ce sont les formes de coopération qui évoluent. Aujourd'hui, le marché et le salariat sont des formes de coopération mais nous avons besoin, pour gagner en efficacité économique, de trouver des formes de coopération plus riches, plus étendues.

Des lignes de force traversent et marquent la société et l'économie : la montée en puissance de nouvelles formes de coopérations, des façons étendues de voir la valeur (qui n'est pas vue de façon strictement économique), le capital,... Et l'ESS joue le rôle de poisson-pilote en ce moment. Si un jour elle est institutionnalisée, ce rôle de poisson-pilote risque de se réduire. Je suis intimement convaincu que tout passe par le territoire. Au-delà des PME qui sont l'alliance entre le local et l'économie, même une multinationale voit l'intérêt des territoires. Pendant longtemps, le territoire a été considéré comme le réceptacle pour recevoir l'économie : aujourd'hui, le territoire (et non l'entreprise) détient les compétences, l'outil (la formation) et son ancrage (habitation).”

“LA COOPÉRATION TERRITORIALE EST FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.”

Isabelle Laudier, chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche)

La coopération des acteurs dans les territoires est un facteur de développement économique et de création de valeur ajoutée. Deux résultats de recherche vont dans ce sens.

L'équipe de recherche de Nanterre a montré que le facteur territorial pèse sur la performance économique des territoires. Le travail a été réalisé au niveau de la zone d'emploi en identifiant un facteur de croissance lié à la spécialisation productive des entreprises du territoire et le taux de croissance. Résultat : la croissance du territoire est liée à la croissance des entreprises et à un effet territorial. La dynamique des acteurs d'un territoire peut donc renforcer la performance économique, dans des zones où des facteurs « invisibles » interviennent : les dynamiques coopératives, les ressources locales, l'intervention des collectivités...

Autre exemple : à partir de l'observation de projets innovants de territoire, un cadre d'analyse a été identifié pour déterminer ce que sont les circuits courts. Des circuits courts qui finalement se rapprochent beaucoup des dynamiques de PTCE. Ces circuits ont été identifiés comme étant « toute démarche de développement territorial essayant de favoriser la valorisation des ressources locales et les retombées de la valeur ajoutée dans les territoires ». Et il y a là un vrai croisement avec les PTCE.

Dans une démarche bottom-up, nous avons ensuite essayé d'identifier les conditions transversales qui sous-tendent la coopération économique et d'en tirer des pistes de travail, à destination notamment des collectivités locales :

- **bien connaître les territoires**, ce qui n'est pas simple, les collectivités n'étant pas forcément outillées pour aller dans le « micro »,
- **avoir une capacité de diagnostic stratégique** de son territoire pour identifier ce qui fait logique de développement, et être capable de mesurer la valeur ajoutée d'une dynamique,
- **appuyer les facteurs invisibles**, les réseaux actifs, les porteurs de projets qui fonctionnent de manière fédérative...
- **travailler en transversalité en interne**, dans les circuits courts ou dans les mises en œuvre des Agenda 21 par exemple, on est souvent dans des logiques interdisciplinaires, or les services ne sont pas toujours organisés pour travailler en transversalité,
- **raisonner à diverses échelles** et être capable d'en voir les articulations, et encourager pour cela les coopérations horizontales entre les échelles de territoires,
- **être capable de soutenir les dynamiques dans le long terme.**

Les études citées sont disponibles :
- sur le site de l'Adcf, www.adcf.fr
- sur le site de la Caisse des Dépôts, www.caissedesdepots.fr

“Les PTCE sont un espace pour questionner le rôle de l'ESS comme acteur du territoire.”

“Les liens entre l'économie sociale et les territoires sont anciens. D'abord, parce que les activités développées par l'économie sociale répondent aux besoins des populations et des acteurs économiques des territoires. Ensuite, parce que les organisations de l'économie sociale ont des liens de proximité avec les territoires, géographiques mais aussi en termes de réseaux, d'organisations, de valeurs... Et enfin, parce que les organisations qui s'impliquent dans l'économie sociale impliquent leurs salariés, mais aussi leurs bénévoles, leurs usagers... Quand l'économie sociale prend pied dans un territoire, elle a donc une approche territoriale : un niveau horizontal d'observation des besoins (et pas une logique verticale ou de filière).

L'économie sociale a également une capacité à mobiliser des ressources endogènes et exogènes, et d'en créer de nouvelles à partir de leurs assemblages. Les PTCE ne sont pas de l'aménagement des territoires, il ne doivent pas être présents partout et ne sont pas du développement économique. L'inégalité de leur présence sur les territoires se comprend à partir de la lecture de l'ancienneté des rapports entre économie sociale et territoires.

Les facteurs déterminants de la place de l'économie sociale sur les territoires :

- les matrices territoriales, c'est-à-dire les caractéristiques à la fois socio-économiques et socio-culturelles des territoires, qui permettent de faire émerger des systèmes productifs particuliers et des réseaux entre les organisations. Les PTCE sont donc souvent des pôles où une mise en réseau est ancienne, et où sont identifiés des leaders individuels ou collectifs porteurs,
- le croisement de deux dynamiques : des initiatives qui émergent par le bas, par les acteurs eux-mêmes, et des dynamiques où les collectivités territoriales sont à l'initiative. C'est à la rencontre de ces deux niveaux au sein d'un diagnostic territorial partagé que l'économie sociale prend sa place.

L'intérêt de ces coopérations :

- Les PTCE tendent à être institutionnalisés : ces dynamiques territoriales sont aujourd'hui emparées par l'ensemble des

acteurs au niveau local comme national. Ce processus de reconnaissance et d'institutionnalisation est naturel, mais les territoires doivent faire attention à bien le faire vivre et à ne pas le considérer comme « gravé dans le marbre ».

- La coopération, en système alternatif à la concentration, permet le respect de la diversité locale.
- Ces coopérations permettent aussi de faire face à l'émiettement et la fragilité que connaissent les organisations de l'économie sociale.
- Les PTCE rendent visibles des coopérations qui existaient déjà, et permettent d'en susciter de nouvelles.

Ces coopérations ont une dimension socio-économique : si elles permettent de créer de l'emploi, elles permettent aussi de répondre aux besoins des territoires en créant de nouvelles filières (éco-construction, énergies, tri...) et des circuits-courts locaux. Les PTCE sont un espace pour questionner le rôle de l'économie sociale comme acteur du territoire tout en essayant de créer un nouveau modèle de développement territorial. Et de ne pas reproduire des modèles dépassés et repenser les systèmes productifs.

Le rôle des collectivités

- Les PTCE peuvent sembler un moyen de répondre à la raréfaction des financements publics, mais si on se place dans le long terme, il ne sert à rien de réaffecter des budgets vers d'autres lignes, il faut aller au-delà.
- La collectivité doit se placer comme facilitateur d'accès à des dispositifs communs, et être l'interface entre des innovations du territoire et des dispositifs existants, entre ce que font les acteurs et les « cases » des dispositifs publics.

Il est important de bien réfléchir à la question de la **gouvernance**, qui prend deux niveaux :

- La gouvernance du pôle : le pôle est-il une organisation privée ? Quels sont ses liens avec les acteurs publics ? Est-ce que l'acteur public doit avoir de fait une place dans ces pôles ? Comment ?
- La gouvernance territoriale, qui n'est pas forcément formalisée dans une entité privée, mais qui traduit la façon dont réagissent acteurs publics et privés pour faire avancer le territoire.”

Amélie Artis, socio-économiste, Institut d'Études Politiques, Grenoble

“La coopération suppose égalité entre ceux qui coopèrent. Or, dans la relation entre acteurs et collectivités, elle n'est pas évidente : par nature, la collectivité se sent supérieure. Si on veut que des actions de coopération se développent réellement entre égaux, il faut que la collectivité accepte de renoncer à ce sentiment de supériorité, et ce n'est pas simple.”

Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée

“Dans les PTCE, ce qui est intéressant, c'est bien la façon dont on va amener les gens à se retrouver autour d'une table, et dont on va appliquer le principe « une personne-une voix », ce qui n'est pas simple ! Il faut aussi veiller à la juste répartition des retombées de la production du pôle et compenser les déséquilibres initiaux par des valeurs et des méthodologies. C'est un préalable nécessaire à la coopération concrète.”

Jacques Le Priol, chargé de mission ESS, conseil régional d'Aquitaine

“Les dynamiques locales sont mouvantes et ressemblent à une cordée de montagne : tantôt c'est la collectivité qui monte en tête, et l'acteur qui l'accompagne, tantôt, c'est l'inverse, et c'est elle qui assure.”

Henri Arévalo, vice-président du Sicoval



2 L'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES NATIONALES ET LOCALES

“LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE ET LE PROJET DE LOI ESS ONT UN IMPACT FORT SUR LES TERRITOIRES.”

Philippe Hervieu, vice-président du conseil régional de Bourgogne

“Le fait qu'un ministre et qu'une loi s'emparent de la question de l'ESS a eu un fort impact sur les territoires. Malgré toutes les bonnes volontés des collectivités territoriales, il y avait un problème de connaissance et de reconnaissance de l'ESS. Finalement, s'il n'y a pas l'impulsion de l'État, il nous manque un échelon. Cette reconnaissance est donc primordiale, le reste en découlera.”

La Course Boutaric a apporté une solution à des problèmes auxquels ne parvenaient pas à répondre les politiques publiques : s'installer dans une zone urbaine sensible, essayer d'y amener de l'activité et monter des projets avec les habitants. À travers cette expérience de la Course, on se rend compte aujourd'hui que l'ESS est susceptible d'apporter des solutions à d'autres enjeux, et notamment aux enjeux de territoires ruraux (vieillesse de la population, mobilité...). En Bourgogne, ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets interministériel, mais 9 projets en tout avaient été présentés !

Le Conseil régional essaie de créer un écosystème en inscrivant les PTCE dans ses politiques de contractualisation : ils sont inscrits dans le FEADER, le FEDER, on y travaille dans le CPER, ils sont cités dans le Schéma Régional Économique et de l'Innovation... Bref, l'idée est de créer un environnement favorable à l'émergence et au développement des PTCE.

Les collectivités locales ne sont pas toutes au même niveau concernant l'ESS : l'un des intérêts des PTCE est de favoriser l'entrée de tous les échelons de collectivités dans la réflexion territoriale, grâce notamment à la conférence régionale prévue par la loi.”

“LES PTCE PEUVENT JOUER UN RÔLE DE LEVIER D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES.”

Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée nationale

“En tant que militante et en tant qu'élue, je me suis très tôt intéressée à la question des PTCE. Je suis convaincue que les PTCE sont l'un des éléments moteurs de la définition d'un nouveau modèle de développement, que j'appelle très fortement de mes vœux, autour de la construction sur les territoires de dynamiques de développement durable solidaire. Je crois que les politiques publiques manquent d'outils et d'instruments pour penser l'égalité des territoires. Des choses se jouent aujourd'hui (métropolisation, loi de décentralisation...) et un risque de creusement d'inégalité existe. Les PTCE peuvent jouer un rôle de levier de l'égalité des territoires.”

À échelle nationale, il y a beaucoup de débats autour des « lois bavardes ». Quand on écrit des dispositifs, et c'est le cas pour les PTCE, les juristes nous reprennent en disant que c'est trop « bavard » et que cela ne devrait pas relever du niveau législatif. Si ces dispositifs ne relèvent peut-être donc pas du niveau législatif, ils ont un intérêt politique et symbolique fort : celui de faire reconnaître ces dynamiques à l'échelle nationale, de les diffuser et de les essaimer. Le simple fait qu'on ait un article dans le projet de loi (ce que j'ai soutenu et salué) est extrêmement important.

Cette inscription peut aussi permettre de mettre en œuvre, au niveau national, des logiques de transversalité dans les politiques publiques, qui sont aujourd'hui très cloisonnées. Les PTCE portent cette transversalité, et le fait que plusieurs ministères aient porté l'appel à projets en est un exemple flagrant.

Aujourd'hui, par rapport à la loi, plusieurs enjeux peuvent être identifiés :

- Le **premier enjeu** est le débat entre normativité et spécificité : écrire une définition cadre les choses mais chaque PTCE a une histoire, un territoire, une spécificité. Comment articuler cette définition normative avec des réalités de territoires ?
- **Deuxième enjeu**, la question de l'articulation et de la place des acteurs. « En association », « en partenariat »... sont des mots qui font débat et qui illustrent la question de la place de l'ESS et des collectivités territoriales dans les PTCE.
- **Troisième enjeu** : les modalités et moyens d'accompagnement. Comment croiser des dispositifs de soutien locaux avec des dispositifs de soutien nationaux ? Cet enjeu sera abordé dans la manière dont on fera vivre le projet de loi.
- **Quatrième enjeu** : le périmètre des PTCE. Les PTCE ne se limitent pas à ceux financés par l'appel à projets interministériel. Parce qu'ils émanent des acteurs et dynamiques locales, il faut continuer à soutenir l'ensemble des PTCE.”

“LA TRANSVERSALITÉ SE PENSE À DEUX NIVEAUX : À L'INTERNE ET SUR LES TERRITOIRES.”

Christiane Bouchart, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES

“Les PTCE ne se limitent pas aux projets qui bénéficient d'un financement de l'État : c'est d'abord une démarche qui vient des territoires. Le noyau dur du PTCE est certes le monde de l'entreprise, mais il faut insister sur la place des territoires et des collectivités comme garantes de l'intérêt collectif. Nous espérons que l'appel à projets interministériel sera annuel. Mais au-delà de l'enjeu financier de l'appel à projets, l'enjeu est d'inscrire l'ESS dans l'ensemble des schémas de planification en matière d'aménagement et des contractualisations entre les collectivités territoriales et l'État... Et notamment dans les programmes opérationnels des financements européens. L'État est en phase de finalisation de son Programme Opérationnel (qui détermine les grandes orientations de financement du FSE) et l'ESS y est très peu présente, et quand elle l'est, elle l'est sous les aspects « insertion ».”

La transversalité est à deux niveaux :

- à l'interne : comment travailler avec toutes les dimensions des politiques publiques et tous les services ? C'est un long processus, qui demande du temps. Et nous sommes sur des politiques d'ESS encore jeunes (10 ans).
- entre les collectivités : comment s'articulent les politiques des collectivités sur un territoire ? Comment éviter l'empilement et favoriser l'harmonisation et la cohérence ?”

“La dimension humaine dans les PTCE est importante ; souvent ils émanent de rencontres de personnalités fortes, charismatiques, de réseaux... Qui portent et font rêver.”

Philippe Hervieu, vice-président du conseil régional de Bourgogne

“Il y a autant de modèles de PTCE que de PTCE. Comment offrir des réponses adaptées à chaque projet ? Nous sommes dans un travail à la fois de recensement des besoins et des propositions d'accompagnement, et de mutualisation des ressources.”

Aude Torchy, chargée de projets accompagnement PTCE, CNCRES / MES

“Il ne faut pas minimiser ce qui est en train de se passer, à savoir la redéfinition d'une politique publique d'ESS dans notre pays. Ces dix dernières années, il n'y avait pas ou plus de politique d'économie sociale et solidaire. Même si la loi ne fait pas tout et qu'elle n'a pas vocation à faire tout (les projets devant émaner des acteurs eux-mêmes), il faut en mesurer la portée. Même si, côté mise en œuvre, nous constatons malheureusement aujourd'hui ce manque d'administration nationale d'ESS pour concrétiser et mettre en application la loi.”

Fanélie Carrey-Conte, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale

“Il est important de faire le lien avec d'autres débats en cours, et notamment avec le débat sur la décentralisation qui, semble-t-il, va clairement réaffirmer un rôle fort des régions en matière de développement économique. Et l'État ne s'occuperait plus de ce dont il n'a pas les moyens de s'occuper. Or, la rédaction actuelle du projet de loi n'est pas dans cette logique mais dans une logique de co-gestion entre l'État et les régions. Comment vont évoluer et s'inter-influencer ces débats ?”

Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée

L'ensemble des débats, riches, montre que le concept PTCE est porteur d'espoir, mobilisateur, sans être la solution miracle, mais est révélateur de l'ampleur des questions sur les modèles de développement économique et sur les rapports aux territoires.

Christiane Bouchart, présidente du RTES.

8 LEVIERS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PTCE

L'étude sur le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE participe d'une meilleure connaissance de ces démarches qui associent entre autres des acteurs de l'ESS, des entreprises et des collectivités publiques.

Le concept de PTCE et les projets sont à un stade d'émergence et d'expérimentation propices à l'innovation et à la créativité. La jeunesse des projets et leur diversité renforcent la nécessité d'un accompagnement des initiatives qui soit souple et qui s'inscrive dans la durée.

La recherche de formes solidaires de développement territorial invite à faire évoluer les politiques et dispositifs de soutien, tout comme les pratiques d'entrepreneuriat collectif et modes de relations des collectivités aux acteurs. Aussi, huit leviers au développement des coopérations économiques territoriales ont été identifiés.

- 1 Faire œuvre de pédagogie sur l'ESS**, présenter et diffuser ses valeurs, ses atouts, et ses réalisations. L'ESS est méconnue du grand public, des médias, des responsables politiques, des acteurs. Et cela reste l'un des principaux freins à son développement. Cette réalité renforce l'ambition de visibilité de l'ESS conférée à certains PTCE.
- 2 Inscrire les PTCE, et plus largement le soutien à la coopération économique territoriale, dans les différents cadres contractuels**, qui structurent les politiques publiques et la redistribution, dans les schémas de développement économique, dans les stratégies d'innovation, au sein des contrats de projets... qui permettent la prise en compte des caractères socio-économiques et innovants de l'ESS et des PTCE.
- 3 Organiser la transversalité à l'intérieur des collectivités** afin d'améliorer l'orientation des porteurs de projets ainsi que la veille, le repérage et les collaborations inter-services.
- 4 Développer les coopérations inter-collectivités** favorisées par la présence croissante d'élus et techniciens en charge de l'ESS, et par le développement de contrats territoriaux de développement.
- 5 Impliquer les têtes de réseaux et les acteurs de l'ESS dans des démarches de concertations territoriales pérennes**, leviers de mobilisation et de repérage des projets de coopération, de partage et d'approfondissement des enjeux sectoriels et territoriaux.
- 6 S'appuyer sur les projets d'aménagement urbain, d'investissement et de mutualisation immobilière** et foncière comme outils d'implication et de mise en mouvement des parties prenantes, de visibilité de l'ESS, et d'émulation à la coopération.
- 7 Soutenir l'emploi et les fonctions de coordination et de recherche et développement** des projets de coopération dans le long terme.
- 8 Accompagner les démarches en mobilisant les compétences** internes aux collectivités ainsi que les dispositifs et ingénieries externes (DLA, agences de développement économique, de l'innovation, de la culture).

[Repères]

Annexes

Ressources et exemples
d'inscription des PTCE dans les politiques publiques

A LISTE DES PÔLES DU PANEL

PAGE	NOM DU PTCE	RÉGION	SITE INTERNET
	Plateforme Aquitaine de commerce équitable	Aquitaine	blog.commerce-equitable-aquitaine.com
15,35,39	Pôle de Coopération Economique Social et Environnemental Sud Aquitaine	Aquitaine	www.cbe-seignanx.com
	Epicentre Cowork – Un tiers lieu d'économie créative et solidaire	Auvergne	www.epicentrecowork.com
	Pôle Laine	Auvergne	présentation sur www.ceramac.univ-bpclermont.fr/article111.html
25	LE DAMIER, grappe et réseaux Auvergne Musique Media Image	Auvergne	www.ledamier-auvergne.com
11	Ecopya	Basse-Normandie	www.ecopya.org
11,44	La Coursive Boutaric	Bourgogne	www.la-coursive.fr
	Eco Construction Locale & Initiatives Solidaires - SCIC ECLIS	Bretagne	www.scic-eclis.org
34,36	Les Articuluteurs	Bretagne	www.articuluteurs.org
	Eoliennes en Pays de Vilaine - EPV	Bretagne	www.eolien-citoyen.fr
	CLUSTER ONE	Champagne-Ardenne	www.cartonnerie.fr
13,25	ARDAINES	Champagne-Ardenne	
	Entreprendre en Coopérant - DEC	Haute-Normandie	www.cauxseine.fr
	Création d'une boutique commerciale de l'ESS	Île-de-France	
	Les Gouttes d'Or de la Mode et du Design	Île-de-France	madeingouttedor.com
	cooperative culturelle des lacs de l'essonne	Île-de-France	
	Fontaine O Livres	Île-de-France	www.fontaineolivres.com
	Paris Mix	Île-de-France	www.parismix.fr
	RESEA 2P - Réseau des entreprises pour les services aux salariés sur les Parc de Courtaboeuf et Plateau de Saclay	Île-de-France	www.resea-2p.fr
	La Cité PHARES - Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire	Île-de-France	socialchange.eu/fr/pole/le-p-h-a-r-e-s (en développement)
19,40	PTCE La Verrière	Île-de-France	ville-laverriere.com
	In'ESS Maison de la création d'entreprises de la professionnalisation de l'ESS	Languedoc-Roussillon	
	Réseau Actif pour l'Innovation Sociale - REALIS - en Languedoc-Roussillon	Languedoc-Roussillon	www.cresslr.org/wakka.php?
13,20, 35,36	De Fil en Réseaux	Limousin	www.defilenreseaux.org
23	SAVECOM - Société pour un avenir énergétique commun	Lorraine	www.savecom-commercy.fr
	ECO TRANS FAIRE	Lorraine	
15,21,34	PTCE Le Périscope	Midi-Pyrénées	en cours de création -
	MUNDO Les Ateliers	Midi-Pyrénées	www.les-ateliers-castres.com
9,24,39	Initiatives et Cité / Lille MétroPôle Solidaire	Nord-Pas-de-Calais	www.initiativesetcite.com
9	Les Ecosolies - Pôle de coopération	Pays de la Loire	www.ecosolies.fr
22	CBE Pays d'Ancenis	Pays de la Loire	www.pays-ancenis.com/entreprendre/comite-de-bassin-demploi
	ALESIE	Poitou-Charentes	association.alesie.pagesperso-orange.fr
	PTCE Nord Charente	Poitou-Charentes	
	PTCE Niortais	Poitou-Charentes	www.cres-poitoucharentes.fr
	Bou'Sol	Provence-Alpes-Côte d'Azur	site en cours painetpartage.eu
	Pôle Services à la Personne PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur	www.pspaca.fr
	PTCE Hautes Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	www.udess05.org
	Pôle Alvéole Grand Genève- Mont Blanc	Rhône-Alpes	www.alveole.fr
	AG2I Pays de Bresse	Rhône-Alpes	www.ag2i.org
	Maitrise de l'énergie dans les logements	Rhône-Alpes	www.ulisse38.com
	Dombes'Innov (ex Pole territorial Economie Sociale) - porté par Valhorizon	Rhône-Alpes	www.valhorizon.org
	Scène(s) de Musiques ACTuelles- SMAC 07	Rhône-Alpes	www.cavajazz.fr www.lapresquile.fr www.lapleinelune.com
	Pôle Sud Archer	Rhône-Alpes	www.archer.fr
11	Culture & Coopération	Rhône-Alpes	www.culture-cooperation.org
19,41	Entrepreneurs solidaires du Centre Isère	Rhône-Alpes	www.entrepreneurs-solidaires.com

B EXEMPLES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES SCHÉMAS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

Région Île-de-France

Extrait du Rapport « Mise en œuvre de la stratégie régionale de développement économique et d'innovation : La politique régionale en faveur de l'économie sociale et solidaire.. » - Novembre 2012

3. Nouveaux dispositifs en faveur de la structuration de l'ESS (filiales, territoires) et de l'innovation sociale

3.1. L'appui aux actions de sensibilisation à l'ESS et à l'innovation sociale

L'appui à la sensibilisation à l'ESS doit être renforcé et doit s'ouvrir sur les nouvelles orientations régionales inscrites dans la SRDEI, c'est-à-dire en favorisant l'innovation sociale et les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE).

Ces deux notions, innovation sociale et PTCE, sont des champs nouveaux d'intervention. Il est donc nécessaire de travailler à faire émerger des projets innovants socialement et des PTCE sur les territoires. Il est proposé un soutien à la sensibilisation à l'ESS et à l'innovation sociale en phase avec ces objectifs.

Le soutien proposé aura pour objectif de sensibiliser et promouvoir l'entrepreneuriat social, d'accompagner et former les structures de l'ESS à l'innovation sociale et enfin d'amorcer les démarches de mutualisation et d'échanges sur les territoires en vue de la mise en place de PTCE, notamment en lien avec les Pactes pour le développement du territoire.

Ce soutien est proposé dans le cadre du règlement d'intervention pour le développement de l'innovation sociale dans l'Economie Sociale et Solidaire francilienne en annexe 2 de la délibération. (...)

3.3. Structuration de l'ESS dans les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE)

Il est proposé de soutenir l'émergence de Pôles Territoriaux de Coopération Economique, inscrits dans les objectifs de la SRDEI. A travers ces démarches territoriales, la Région souhaite mieux accompagner le développement de l'Economie Sociale et Solidaire dans les territoires.

En effet, l'Economie Sociale et Solidaire, par la nature et la finalité des activités qui la composent, peut apporter une contribution essentielle au développement économique local. En déployant durablement leurs activités sur le territoire (réponses à des besoins non satisfaits, emplois non délocalisables, redistribution de la richesse produite), les structures de l'Economie Sociale et Solidaire peuvent être un vecteur de dynamisation territoriale. Le principe des futurs Pôles Territoriaux de Coopération Economique est de construire des synergies entre les structures de l'ESS d'un territoire de référence mais aussi avec d'autres parties prenantes (universités, collectivités, TPE-PME « classiques »...). Ces coopérations devraient avoir un effet de levier favorable au développement des activités d'Economie Sociale et Solidaire, en lien notamment avec les Pactes pour le développement des territoires.

L'objectif est ainsi de favoriser l'inscription des acteurs de l'ESS dans un réseau de territoires leur permettant d'une part, de partager des données et des réalités territoriales et sectorielles et, d'autre part, de développer des partenariats entre différents acteurs et secteurs, favorables à la création d'activités et d'emplois.

Il s'agit notamment de mobiliser les acteurs institutionnels et économiques de l'ESS autour de :

- la mutualisation des ressources et la mise en place de projets partagés,

- le soutien aux projets d'innovation sociale,
 - le repérage permanent des besoins du marché et l'exploration de nouveaux champs d'activités,
 - le développement d'activités (produits et services) et d'emplois,
 - l'ouverture vers les autres composantes de la société (pouvoirs publics, entreprises marchandes, grand public).
- Les modalités de cette aide sont développées dans le règlement d'intervention pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire francilienne et de l'innovation sociale en annexe 2 de la délibération.

Appel à manifestation d'intérêt « Pôles Territoriaux de Coopération Economique » (2014)

Via cet appel, la région Île-de-France souhaite soutenir les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). Cette manifestation d'intérêt aura pour objectif de présenter la démarche existante de PTCE, ses partenaires et son projet de développement.

Elle est portée par une structure ESS représentant le pôle ou, dans le cas d'un collectif informel, par l'une des entreprises du PTCE, pour assumer la fonction de « coordinateur du programme ».

Région Rhône-Alpes

Extrait de la Stratégie régionale d'innovation de la Région Rhône-Alpes (sept 2013) inscrite dans le programme opérationnel FEDER/FSE

Chapitre : Le positionnement de la région dans le champ de l'innovation

3.2.3. L'innovation portée par les rhônalpins et répondant à leurs besoins

(...)
Rhône-Alpes est la région qui a suscité le plus de candidatures dans le cadre de l'appel à projets national sur les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) et qui est aujourd'hui la mieux placée pour le nombre de pôles labellisés (4 PTCE dont le fer de lance Archer Pole Sud).

Type d'actions 7 - Accompagnement des acteurs de l'ESS et des réseaux d'accompagnement de l'innovation sociale

L'objectif est d'organiser un éco-système régional favorable au développement de l'innovation sociale au sein des entreprises. Le FEDER permettra d'accompagner les différents acteurs régionaux pour développer des projets actions d'innovation sociale sur le territoire régional (par ex. Pôle territoriaux de coopération économique PTCE...).

Pays de la Loire

Extrait du Bilan 2013 du SREED

L'économie sociale et solidaire en réponse aux besoins des territoires (...)

À l'initiative de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Pays de la Loire, les « dialogues territoriaux » ont permis aux acteurs locaux l'ébauche des bases de Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) en Pays d'Ancenis, Pays du Mans et sur l'agglomération de La-Roche-sur-Yon. Ces nouvelles formes de coopération visant le développement d'activités économiques attendues et ancrées localement, la Région a donc contribué au soutien de leur expérimentation, et à leur démarrage.

Région Aquitaine

Extrait du Règlement d'Intervention régional dédié à l'ESS et l'Innovation sociale: Politique régionale de développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale en Aquitaine (2013)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'INTERVENTION (5 axes)

Axe 2 : Favoriser la coopération territoriale et la mutualisation des acteurs

La coopération est non seulement une valeur fondamentale de l'Economie sociale et solidaire mais surtout un moteur de développement sur lequel s'appuient les acteurs, que cela soit par le biais de collaborations ponctuelles, de mutualisations de moyens matériels et humains ou de création de structures communes, polarisant des fonctions et actions structurantes. Cet axe vise à soutenir ces différentes formes graduées de coopérations en proposant une aide sur les premières années, en ingénierie ainsi qu'un soutien à **l'expérimentation du seul pôle territorial de coopération économique aquitain labellisé nationalement**.

Région Pays de la Loire

Extrait du schéma régional de l'économie et de l'emploi durables SREED 2011 – 2016

Accélérer la structuration collective de l'économie sociale et solidaire en région

(...)
Dans un contexte économique difficile, les entreprises ont intérêt à rechercher comment optimiser les moyens dont elles disposent. L'accompagnement de la Région doit leur permettre d'initier des projets de **mutualisation**, d'intégrer des **dynamiques collectives** de filières ou de territoires.

Des regroupements d'acteurs au niveau des territoires accompagnent déjà la structuration de l'ESS tels que les Ecosolies en Loire-Atlantique, l'Inter Réseau de l'Economie Sociale Angevine (IRESA) sur le Maine-et-Loire et l'Association pour la Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (APESS) en Mayenne. De manière générale, ces rapprochements d'acteurs appartenant ou non à l'ESS permettront des économies d'échelle mais également la mise en commun d'idées, un élargissement des réseaux de partenaires et l'amélioration de la communication avec eux, un meilleur ancrage territorial, et enfin la valorisation d'expérimentations duplicables dans d'autres territoires.

Ces rapprochements pourront également contribuer à ce que les entrepreneurs sociaux et les acteurs de l'ESS en général dépassent leurs divergences, notamment sur la question de leur appartenance à l'ESS et construisent un dialogue constructif pour travailler ensemble. Ces échanges pourront faire émerger des démarches collectives telles que la création de plateformes régionales d'innovation, des clusters, des groupements d'employeurs, des fusions d'entreprises, des **démarches territorialisées de coopération économique** (revendication lors des Etats Généraux de l'ESS des acteurs fédérés par le Labo ESS)...

Région Champagne-Ardenne

Dispositif régional Economie sociale et solidaire «PROGRESS» (volet reconduit en 2014)

Volet 1 : Démarche collective d'expérimentation territoriale

Objet : Soutenir les expérimentations territoriales portées par un collectif d'acteurs, afin de favoriser l'émergence de nouveaux

emplois socialement utiles, ancrés sur les territoires.

L'objectif n'est pas seulement de consolider l'existant, mais de créer de nouveaux produits ou services, se positionner dans l'innovation économique, sociale et/ou technologique, articuler demandeurs d'emplois « fragiles » et besoins d'emplois locaux, entreprendre en coopérant etc.... L'enjeu est de valoriser les savoir-faire de l'ESS pour répondre aux besoins du territoire.

Ces pôles expérimentaux de coopération économiques doivent donc combiner les intérêts de l'ESS avec d'autres opérateurs économiques pour renforcer les dynamiques de territoire et construire un modèle économique porteur de développement local durable. Ils doivent donc reposer sur une mixité d'acteurs qui définira un chef de file identifié relevant de l'ESS pour la mise en œuvre de l'ingénierie de projet et du processus de coopération.

Principes d'intervention (pré-requis nécessaire à la mobilisation du dispositif) :

- Un territoire d'action favorisant une coopération économique innovante,
- Une (des) filières économiques porteuses d'activités localement utiles,
- Une volonté de création d'emplois durables (ou d'insertion vers un emploi durable) et de qualité.

Le rôle des collectivités territoriales dans ce cadre peut être variable : elles peuvent contribuer à impulser la démarche, avoir une mission d'appui technique, s'engager dans un second temps.... En tout état de cause, le soutien des collectivités est totalement différent d'une logique de commande publique.

Nature et montant du soutien financier : sous forme de subvention, il est fixé à 80% maximum de l'assiette éligible définie au cas par cas selon la nature des projets (étude-action, formation, communication, frais de réunions ou autres charges nécessaires à la coordination et à la conduite de l'expérimentation), toute aide publique déduite, dans la limite de 30 000 €.

Cette expérimentation est limitée à 18 mois. Elle devra déboucher sur un rapport d'évaluation de l'expérimentation territoriale, accompagnée d'une proposition concrète de programme d'actions à 3 ans. En toute logique, la création d'activités et d'emplois, pressentie au démarrage de l'expérimentation, doit être envisageable dès la fin de celle-ci.

Le cas échéant, et selon la nature des activités qui seront créées, la mesure 4.2.3. du FSE ainsi que le volet 2 ou 3 de PROGRESS (appui à l'émergence de projets) pourront être mobilisés.

C INSCRIPTION DE DÉMARCHES DE COOPÉRATION TERRITORIALISÉE DANS UN SCHEMA DÉPARTEMENTAL

Conseil général Meurthe-et-Moselle

Rapport sur la politique départementale en matière d'économie sociale et solidaire (Septembre 2012)

3°) Ce qui a été entrepris depuis 2010

- La mise en mouvement des territoires
- La mise en mouvement des territoires est une demande forte issue des ateliers des fabriques départementales.
- La démarche des pôles de coopération territorialisés (PCT) participe de cette mise en mouvement des territoires. Elle est destinée à susciter sur les territoires un travail collectif entre différents partenaires (acteurs de l'économie sociale et solidaire dont les acteurs de l'IAE, entreprises socialement responsables, collectivités, centre de recherche, etc...) au service de projets innovants de développement local durable.

L'objectif est de dégager puis structurer un potentiel de développement d'activités et d'emplois, avec l'appui d'une plate-forme métiers, dans chacun des six territoires départementaux.

Les travaux d'analyse et de repérage menés par les territoires ont permis de dégager des thématiques : l'économie verte pour Terres de Lorraine, les mobilités pour Briey, le tourisme pour Lunéville, l'alimentation de qualité pour Nancy Couronne. Sur le territoire de Longwy, un Pôle de Coopération Transfrontalière (France, Belgique, Luxembourg), levier d'une offre locale d'éco-construction et écorénovation a été validé et a commencé à travailler avec les partenaires locaux.

La mise en réseau dans les territoires est réalisée avec l'appui du CAPEMM et l'ADT dans le cadre de leurs nouvelles missions.

D EXEMPLES D'INSCRIPTION DES PTCE DANS LES SCHEMAS D'AGGLOMÉRATION

Sicoval

Le projet pour un développement durable du territoire Agenda 21 2011-2014

Orientation : Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable

Opération 9 : Développer et diversifier les activités économiques Actions envisagées d'ici 2014 : (...)

Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire

Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Responsabilité Sociale des Entreprises via :

- le soutien aux acteurs de l'ESS (actions d'accompagnement des créateurs, financement, promotion),
- la politique d'achats responsables du Sicoval,
- la structuration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique.

Lille Métropole Communauté Urbaine

plan d'actions 2011 2014 du volet Economie Sociale et Solidaire (ESS) du Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE) « Changer l'ESS d'échelle pour changer le cap de l'économie métropolitaine »

Étudier la faisabilité et créer un pôle de coopération sur le territoire métropolitain

Tous les ingrédients existent sur le territoire métropolitain pour que le pôle de coopération soit à portée de main: ressources en recherche du côté des universités et centres de recherche, entreprises de l'ESS, souvent de petite et moyenne taille (TPE/PME), valeur de coopération, un objectif historique de l'économie sociale.

Il s'agira, dès lors de s'appuyer sur une aide à maîtrise d'ouvrage pour vérifier, à l'image de ce qui été réalisé pour les pôles de compétitivité, si toutes les conditions nécessaires à la création du pôle de coopération sont réunies.

Cergy-Pontoise l'agglomération

Plan d'action pour le développement de l'économie sociale et solidaire (adopté en septembre 2012)

Mettre en dialogue et valoriser les acteurs de l'économie sociale et solidaire

Favoriser la création d'un pôle territorial de développement économique qui aura pour ambition de développer ou de maintenir de l'activité économique

Nantes Métropole

plan d'actions Economie Sociale et Solidaire 2013/2014 de Nantes Métropole

III-Ressources et leviers d'actions

1 - L'ouverture d'un pôle de coopération sur l'Île de Nantes début 2014

Lieu d'initiative, d'expérimentation et d'innovation, ce projet à pour ambition d'inscrire de manière prégnante l'ESS au cœur du projet de l'éco-métropole nantaise et de rendre encore plus visible l'économie sociale et solidaire auprès du grand public. Pour ce faire, le pôle de coopération, animé par l'association Ecosolies, rassemblera une palette d'outils au service de la promotion, de la coopération, de la consolidation et du développement économique de projets en économie sociale et solidaire.

L'ouverture de ce pôle de coopération s'inscrit dans une logique de changement d'échelle pour la mise en œuvre d'une biodiversité économique favorisant, d'une part, l'essor de l'entrepreneuriat par la consolidation d'une offre de service territoriale en faveur des porteurs de projets et la pérennisation des structures à finalité sociale et, d'autre part, la création d'emplois pérennes sur le territoire.

Il se déploiera sur une surface totale de 9 000 m² dont plus de 4 000 m² de bâti et il permettra au territoire de bénéficier de l'un des premiers lieux « multi-fonctions » sur le champ de l'ESS en France, à partir du 1er trimestre 2014.

Les 5 fonctions du pôle de coopération ESS :

- Hébergement : location de bureaux et d'espaces de stockage : les 60 bureaux modulaires et les 44 postes « open space » du pôle permettront d'accueillir 200 personnes sur 1 650 m². Des critères ont été identifiés pour garantir une diversité d'acteurs hébergés. Autre offre : location d'espaces de stockage pour tout type de matériel.
- Incubateur /pépinière : favoriser le repérage et l'émergence de projets de création d'entreprise à finalité sociale. Ce projet est co-construit par Nantes Métropole, les principales têtes de réseaux et accompagnateurs de porteurs de projets.
- Magasin collectif : Un espace de consommation alternatif de 470m² : des produits d'utilité quotidienne d'occasion (vêtements, mobilier, électroménager, cycles, déco...) et possibilités d'achat de services de réparation. Il sera porté par un groupe d'entrepreneurs de l'ESS qui font le choix de s'allier pour proposer une offre commune : ils associeront d'autres entreprises de l'ESS qui proposeront leurs produits de manière ponctuelle ou régulière.
- Cantine : un lieu, de 130m², ouvert prioritairement aux usagers. Elle sera investie le midi avec proposition d'une offre, commune, de restauration quotidienne par 3 structures de l'ESS.
- Espace évènementiel : proposition à la location d'un ensemble de surfaces (1 200m²) pour l'organisation d'événements. L'offre de location : un espace polyvalent (900m²), l'espace cantine, les salles de réunion (de 92 à 20m²).

..... **Saint-Etienne Métropole**

PROCESS (Programme de Coopération de l'ESS en Loire Sud)
2012-2015
.....

Axe 2.3.2 : Création d'un laboratoire in situ : Montage de Pôle Territorial de Coopération Economique

- Expérimenter un nouveau mode de coopération entre acteurs du territoire via le projet de cantine créative sur le quartier MPA (Manufacture Plaine Achille)
- Faire connaître la richesse économique et sociale des entreprises de l'ESS
- Sécuriser les moyens des entreprises de l'ESS
- Mutualiser les moyens liés aux activités des entreprises de l'ESS pour les optimiser
- Mettre en adéquation des politiques mises en place avec les besoins du territoire
- Capitaliser pour un essaimage efficient

**Retrouvez l'ensemble de ces éléments sur le site du RTES,
rubrique Actions/PTCE**

Remerciements aux personnes interviewées et aux intervenants

Patricia Andriot, vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne, vice-présidente du RTES, **Henri Arévalo**, vice-président de la communauté d'agglomération du Sicoval, **Amélie Artis**, socio-économiste, Institut d'Études politiques, Grenoble, **Stéphane Berdoulet**, La Cité PHARES - Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire, **Sylvie Billès**, directrice adjointe, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Fabrice Borie**, directeur adjoint, Transfo, **Malika Bohem-Monnier**, responsable d'UF, ESS et Emploi, Lille Métropole Communauté Urbaine, **Christiane Bouchart**, conseillère municipale, conseillère communautaire en charge de l'économie sociale et solidaire, Lille Métropole Communauté Urbaine, présidente du RTES, **Fanélie Carrey-Conte**, députée de Paris, vice-présidente du groupe d'études ESS à l'Assemblée Nationale, **Pierre Chapignac**, consultant, créateur du blog www.zonesmutantes.com, **Nicolas Charléty**, vice-président en charge de l'animation économique, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Céline Coubard**, chargée de mission ESS, conseil régional Île-de-France, **Alban Cogrel**, chargé de mission, Les Articulés, **Sylvie Chapron**, directrice du développement, Conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Sylvie Chappellet**, chargée de mission ESS, conseil régional Limousin, **Katia Clot**, coordinatrice, le Damier, **Alban Cogrel**, chargé de mission Articulés, **Bérénice Delpéyrat-Vincent**, vice-présidente, conseil régional Aquitaine, **Nicolas Duhamel**, chargé de mission ESS, conseil régional Nord-Pas de Calais, **Bérénice Dondeyne**, présidente de l'Adepes (PTCE le Périscope), **Jacques Faivre**, directeur, Savecom, **Marco Felez**, directeur, Les Articulés, **Elena Fernandes**, coordinatrice cluster Initiatives et Cité, Lille Métropole Solidaire, **Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine**, conseillère déléguée, conseil régional Lorraine, **Estelle Garnier**, responsable du département Sciences humaines et sociales, agence CARINNA, **Isabelle Ghoris**, cheffe de mission ESS, conseil général du Pas-de-Calais, **Olivier Guckert**, maire-adjoint de Commercy et président du PTCE Savecom, **Nathalie Guichard**, Communauté d'agglomération Clermont-Co, **Sandrino Graceffa**, directeur, Initiatives et Cité, Lille Métropole Solidaire, **Alain Hajjaj**, maire de La Verrière, **Philippe Hervieu**, vice-président, conseil régional Bourgogne, **Cyril Kretschmar**, conseiller régional délégué, conseil régional Rhône-Alpes, **Ana Larrègle**, chargée de mission ESS, communauté d'agglomération Plaine Commune, **Isabelle Laudier**, chercheuse pour la Caisse des Dépôts et Consignations (Institut CDC pour la recherche), **Philippe Lecluse**, co-président, Ecopya, **Colin Lemaître**, coordinateur, Culture et Coopération, **Aurélien Marand**, directrice du pôle ESS, région Lorraine, **Coralie Marcelo**, communauté d'agglomération du Pays Voironnais, **Frédéric Ménard**, président, la Coursive Boutaric, **Catherine Mengel**, chargée de mission ESS et insertion, conseil général de Meurthe-et-Moselle, **Raphaëlle Merlet**, directrice du CBE du Pays d'Ancenis, **Stéphane Montuzet**, directeur du CBE de Seignaux (Pôle de Coopération Economique, Sociale et Environnementale Sud Aquitain), **Jean Mougenot**, Pôle Sud-Aquitain, **Catherine Moulin**, maire de Faux la montagne (PTCE De fil en réseaux), **Jean-Paul Planchou**, vice-président du conseil régional d'Île-de-France, chargé du développement économique et de l'innovation, **Marie-Christine Pons**, présidente de la commission Economie sociale et insertion, conseil régional Midi-Pyrénées, **Jean-Yves Praud**, vice-président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, **Marc Richard**, Ecosolies, **David Revert**, conseiller municipal, ville de Trouville, **Fabienne Renaud**, conseillère régionale des Pays de la Loire, **Karine Rivoal**, directrice de la politique de la ville, La Verrière, **Roland Thibeaux**, chargé de projet, ARDAINES, **Frédéric Thomas**, De fil en réseaux

Rédaction : Sébastien Cornu, L'Atelier coopératif - Mise en page : RTES - Impression : Qualit'imprim/Nord Imprim
Imprimé sur papier certifié FSC® Mix, produit à partir de 60% de fibres recyclées et de 40% de fibres vierges

- Avril 2014 -

Les **Pôles Territoriaux de Coopération Economique** sont de formidables révélateurs de la capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire.

Mettant l'accent sur la coopération entre acteurs divers au service du développement des territoires, explorant de nouvelles formes d'activités et d'emplois, expérimentant de nouvelles formes de gouvernance, ils sont sans aucun doute précurseurs de nouveaux modes de développement socio-économiques. Les collectivités locales ont un rôle déterminant à jouer pour contribuer à l'émergence et au développement de ces démarches, inscrites prochainement dans la loi sur l'économie sociale et solidaire.

Le RTES a décidé de s'emparer de cette question et a confié à l'Atelier Coopératif la réalisation d'une étude auprès d'une cinquantaine d'initiatives. Ces éléments sont la base de ces « Repères », à destination des élus et des techniciens des collectivités locales, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et de leurs partenaires, mais aussi de l'ensemble des personnes intéressées par des dynamiques de coopération économique dans les territoires au service d'un développement local solidaire durable.

Ces « Repères » ont pour objectif principal de favoriser l'implication des collectivités locales et de faciliter la reconnaissance et le soutien aux PTCE dans les politiques publiques au niveau local et national.

Ils sensibilisent et donnent à voir, ils proposent des points de vue et des analyses sur les freins et leviers de ces développements. Des « Repères » pour renforcer et outiller le développement des coopérations économiques, en se gardant de toute vision normative pour laisser libre cours à la créativité de chaque territoire.

www.rtes.fr

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS et portée par le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES), le réseau COORACE, le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES), et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES).